

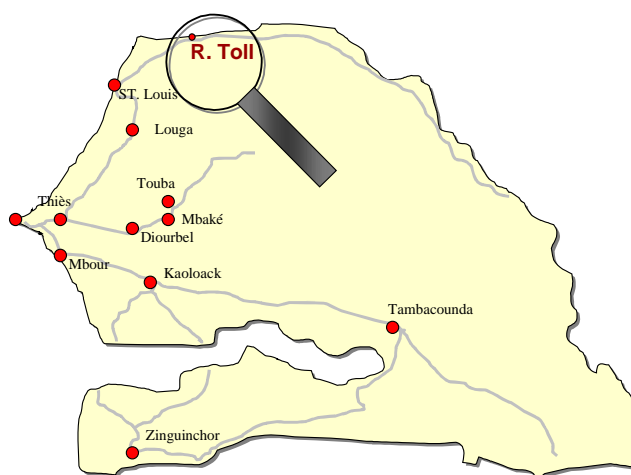


## Relance des Économies Locales en Afrique de l'Ouest

---

### L'ÉCONOMIE LOCALE DE RICHARD-TOLL

1999



SAH/D(2001)517  
Février 2001

Diffusion générale

---

**OCDE**

Organisation de Coopération  
et de Développement Economiques

**OECD**

Organisation for Economic  
Co-operation and Development

Club du Sahel - OCDE  
94 rue Chardon-Lagache  
75016 PARIS - France

Téléphone : (33-1) 45-24-82-81 / Télécopie : (33-1) 45-24-90-31

E-mail : [sahel.contact@oecd.org](mailto:sahel.contact@oecd.org) / Site Internet : <http://www.oecd.org/sah>

CLUB DU SAHEL — CONSEIL MUNICIPAL DE RICHARD-TOLL

## L'ÉCONOMIE LOCALE DE RICHARD-TOLL

1999

Programme « Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest »

Bouna WARR et Ousmane SOW

Juillet 2000

*« Les idées et arguments avancés dans cette publication n'engagent que son auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux du Secrétariat du Club du Sahel de l'OCDE. »*

Financement: Secrétariat du Club du Sahel de l'OCDE & Conseil Municipal de Richard-Toll



## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE .....	5
1. LE MILIEU.....	7
2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE DE RICHARD-TOLL .....	8
2.1. Formation du Produit Local Brut (PLB) .....	9
2.1.1. Le secteur primaire .....	9
2.1.1.1. <i>L'agriculture</i> .....	10
2.1.1.2. <i>L'élevage</i> .....	11
2.1.1.3. <i>La pêche, les eaux et forêts</i> .....	12
2.1.2. L'économie populaire.....	12
2.1.2.1. <i>Le commerce informel</i> .....	13
2.1.2.2. <i>L'artisanat</i> .....	15
2.1.2.3. <i>Le transport informel</i> .....	17
2.1.3. Le secteur moderne.....	18
2.1.3.1. <i>Les Petites et Moyennes Entreprises (PMI/PME)</i> .....	19
2.1.3.2. <i>Les grandes entreprises non agricoles</i> .....	21
2.1.4. Les services publics.....	22
2.1.4.1. <i>Les services publics non marchands</i> .....	22
2.1.4.2. <i>Services publics marchands</i> .....	23
2.2. Le Revenu Local Brut (RLB) .....	25
2.3. Analyse par complexe d'activités .....	26
2.3.1. Le complexe primaire.....	26
2.3.2. Le complexe BTP.....	28
2.3.3. Le complexe transport .....	29
3. LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	30
3.1. L'État.....	30
3.2. Le Conseil régional.....	30
3.3. Le Conseil municipal.....	30
3.4. Les opérateurs économiques.....	32
3.4.1. Les agriculteurs .....	32
3.4.2. Les éleveurs .....	34
3.4.3. Les pêcheurs .....	34
3.5. L'économie populaire.....	35
3.5.1. Les commerçants de l'informel .....	35
3.5.2. Les artisans .....	36
3.5.3. Les transporteurs.....	38
3.6. Les opérateurs du secteur moderne.....	39
3.6.1. Les PME/PMI.....	39
3.6.2. Les grandes entreprises .....	40

<b>4. FISCALITÉ ET GESTION MUNICIPALE .....</b>	<b>41</b>
4.1. Évaluation de la pression fiscale et capacité à dépenser du Conseil municipal .....	41
4.2. Capacité à entretenir le cadre de vie.....	42
<b>5. IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE A LONG TERME.....</b>	<b>44</b>
5.1. Les perspectives démographiques de la commune.....	44
5.2. Image démo-économique de la commune de Richard-Toll .....	44
5.3. Les stratégies du développement local à long terme.....	45
5.4. Les stratégies à court terme ou filières porteuses .....	45
<b>6. CONCLUSION.....</b>	<b>46</b>

<b>Annexe : tableaux statistiques .....</b>	<b>49</b>
---	-----------

Tableau 1 : Appréciation comparée du dynamisme de l'économie locale de Richard-Toll: Productivité moyenne selon la localité.....	48
Tableau 2 : Les grands secteurs du Produit Local Brut .....	48
Tableau 3 : Les comptes du secteur primaire de Richard-Toll, 1988 .....	49
Tableau 4 : Les comptes de l'agriculture.....	49
Tableau 5 : Les comptes de l'élevage 1998.....	50
Tableau 6 : Les comptes de la pêche et des eaux et forêts.....	50
Tableau 7 : Les comptes de l'économie populaire .....	50
Tableau 8 : Effectif du commerce informel et % des femmes .....	51
Tableau 9 : Les comptes du commerce informel .....	53
Tableau 10 : Effectif des artisans et % des femmes .....	55
Tableau 11 : Les comptes de l'artisanat.....	57
Tableau 12 : Les comptes du transport.....	59
Tableau 13 : Les comptes des PME et PMI.....	60
Tableau 14 : Les comptes des PMI/PME par branche.....	61
Tableau 15 : Les comptes des grandes entreprises non agricoles .....	61
Tableau 16 : Les comptes des services publics.....	61
Tableau 17 : Les comptes des services publics non marchands .....	62
Tableau 18 : Le complexe primaire (1).....	62
Tableau 19 : Le complexe primaire (2).....	63
Tableau 20 : Le complexe BTP (1) .....	64
Tableau 21 : Le complexe BTP (2) .....	65
Tableau 22 : Le complexe transport (1) .....	66
Tableau 23 : Le complexe transport (2) .....	66
Tableau 24 : L'évolution du budget .....	67
Tableau 25 : La structure du budget de la commune.....	67
Tableau 26 : Le stock de capital public urbain .....	68
Tableau 27 : Le stock de capital public à la charge de la commune selon le secteur .....	68
Tableau 28 : La pression fiscale sur l'économie locale .....	69
Tableau 29 : Les perspectives démographiques de la commune .....	69

## AVANT-PROPOS

Le présent document est une des publications de l'étude «Économie Locale du Delta du Fleuve Sénégal», et porte sur la commune de Richard-Toll.

En effet, lors du séminaire sous-régional de présentation des études de cas, tenu à Saint-Louis en novembre 1997, les Maires de Dagana et de Richard-Toll ont fait remarquer une prise en charge insuffisante de leur localité au plan des informations devant servir de base à la concertation entre les acteurs du développement local.

Cette publication, qui s'appuie sur un programme d'entretiens et d'investigations complémentaires, a pour objectif de coordonner les communes du Delta (Saint-Louis, Dagana et Richard-Toll) au même niveau d'information, en les mettant en condition d'entamer la seconde phase de la démarche ECOLOC.

Les informations présentées sont quelquefois à prendre comme une moyenne entre les années 1997, 1998 et 1999, mais l'on retient 1998 comme année de référence.

Les objectifs de l'étude sont entre autres :

- de mesurer le dynamisme de l'économie locale, d'identifier les contraintes conjoncturelles et structurelles, de saisir les capacités des acteurs à la prise en charge du développement local ;
- de fournir les arguments objectifs (informations quantitatives et qualitatives) pouvant entretenir un large débat public entre les acteurs locaux : phase II du processus ECOLOC ;
- de doter la commune d'informations socio-économiques comme celles dont disposent les États leur permettant de négocier avec les bailleurs de fonds et autres partenaires pour réaliser les actions à impact réel sur la relance de l'économie locale.

En définitive, les communes parviennent grâce à une étude ECOLOC, de faire une lecture spatiale de l'économie nationale.

Les informations élaborées dans ce document apportent des éclaircissements sur les aspects thématiques suivants :

- la place et les perspectives des différents secteurs d'activité dans l'économie locale, l'appui public et international dont ces différents secteurs ont bénéficié, la qualité du dialogue entre les acteurs ;
- la quantité et la qualité des services et investissements fournis par les différents acteurs publics, en vue d'accompagner les opérateurs privés et de créer un cadre de vie urbain adéquat, leur permettant de remplir les importantes fonctions d'une ville : animer, circuler, accueillir, former et informer, échanger, etc. ;
- le civisme fiscal des opérateurs économiques et/ou les performances des systèmes de collectes des impôts et taxes ;
- les perspectives globales de l'économie locale dans l'économie du delta, de la région, de la nation et de la sous-région.

En plus de ces objectifs de développement économique et social qui préoccupent au premier plan les acteurs locaux, le Club du Sahel de l'OCDE, il cherche à travers cet exercice la maîtrise des coûts et de la durée des études ultérieures.

Ce travail ne serait pas réalisé sans :

- l'appui financier et technique du Secrétariat du Club du Sahel de par l'intérêt particulier et la bonne compréhension manifestés par Madame Jacqueline DAMON, Directrice du Club du Sahel et le précieux encadrement de MM. Jean-Marie COUR et Laurent BOSSARD qui consentent des sacrifices incommensurables au programme ECOLOC ;
- l'intérêt porté au programme ECOLOC et la contribution financière et matérielle du maire de la commune de Richard-Toll, **M. Ousmane Djiby SALL** ;
- la précieuse collaboration du Secrétaire municipal, **M. Maurice NDIAYE** qui a parfaitement agi comme homologue du Chef de projet.

L'équipe ayant réalisé le travail est la suivante :

#### **A la charge du Club du Sahel :**

- **M. Bouna WARR**, statisticien, économiste, planificateur, consultant ECOLOC ;
- **M. Ousmane SOW**, sociologue assistant du consultant, chargé de conduire les entretiens avec les acteurs du développement local, de participer au contrôle de cohérence entre les informations qualitatives et quantitatives, de contribuer à l'analyse des données et à la rédaction des rapports ;
- **M. Assane NIASS**, statisticien, chargé de la collecte des données de seconde main auprès des services techniques, des administrations et du recensement des infrastructures ;
- **M. Ousseynou KEBE**, statisticien, superviseur des enquêtes quantitatives portant sur les inventaires des unités de commerce, d'artisanat, de transport (secteur informel), des unités du secteur moderne et de l'établissement des comptes d'exploitation sur la base d'un échantillon tiré après l'exercice d'inventaire ;
- **M. Baraquera SARR**, enquêteur ;
- **M. Abdourahmane GUEYE**, enquêteur ;
- **M. Samba WARR**, enquêteur ;
- **M. Abdou GUEYE**, enquêteur.

#### **A la charge du Conseil municipal de Richard-Toll :**

- **M. Mamadou KONE**, enquêteur ;
- **M. El hadji Sélémane DIOP**, enquêteur ;
- **M. Madiop Ndari DIOP**, enquêteur ;
- **M. Babacar DIALLO**, enquêteur ;
- **M. Pape NIANG**, enquêteur.



## RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie préconisée s'appuie sur un principe itératif s'élargissant de la base au sommet. Des initiateurs composés des promoteurs ECOLOC représentés par le(s) consultant(s) et le Conseil municipal concerné, il convient d'associer progressivement les responsables des secteurs et sous-secteurs de l'économie locale (services techniques, acteurs économiques leaders, etc.), les partenaires locaux (banques, sociétés et associations de développement), pour enfin saisir les opérateurs déjà informés par leurs leaders respectifs. Au départ, tous les acteurs de l'économie locale doivent être informés du projet et de sa démarche pour participer convenablement à la mise en œuvre de l'exercice.

La phase de collecte des données pour la connaissance de l'économie locale et l'analyse des indicateurs devant servir d'arguments dans la concertation publique ultérieure, combine de manière complémentaire trois sources :

- les entretiens effectués auprès des acteurs ;
- les enquêtes d'inventaires exhaustifs des unités de production (secteurs populaire et moderne) et l'élaboration des comptes d'exploitation sur un échantillon ;
- la collecte des données de seconde main auprès des services techniques, des administrations et des grandes entreprises.

Les entretiens concernaient des groupes de 8 à 12 personnes et portaient sur des thèmes consignés dans des grilles variant légèrement en fonction de la nature des acteurs, voire de l'activité. On disposait d'une grille indicative par type d'acteurs : élus, artisans, commerçants, transporteurs, agriculteurs, élevage, pêche, eaux et forêts. Pour le secteur moderne, des entretiens individuels ont été en général réalisés, compte tenu des difficultés à les rassembler, mais un effort particulier était déployé pour couvrir les différentes branches : BTP, transport, transformation de produits agricoles, grossistes, cabinets médicaux, enseignement, etc.

Chez les élus, les discussions tournaient autour du fonctionnement du Conseil, des moyens humains, matériels et financiers et des réalisations, l'espace de dialogue avec les populations et les opérateurs, (bonne gouvernance et niveau d'implication des acteurs concernés par la décision), les défis et ambitions nourris pour la ville de demain.

Chez les opérateurs, les thèmes abordés portaient sur l'évolution du secteur (mutations et déterminants), la place actuelle dans l'économie locale, les infrastructures, les partenaires, les atouts, les problèmes, les solutions préconisées et envisageables, les perspectives, les relations avec la municipalité.

Les enquêtes ont porté d'une part, sur un inventaire exhaustif des unités du secteur populaire (commerce, artisanat et transport) et des unités classées secteur moderne et l'informel que l'on a nommé secteur intermédiaire de par, soit leur mode de gestion amélioré (comptabilité), de l'activité (portant sur une technologie de pointe), de la taille (chiffre d'affaires) ou de l'existence d'employés. Cette décision de parler de secteur intermédiaire et non de secteur moderne provient des opérateurs économiques qui ne reconnaissent pas le label d'unité moderne à leur entreprise.

L'inventaire des unités de production qui s'opérait à travers les rues, les marchés et places publiques était peu efficace pour dénombrer certaines activités surtout de l'artisanat qui se faisaient dans les maisons (encens, poterie etc.), la maçonnerie et autres. Pour ces dernières, les entretiens fournissaient des indications pour leur estimation. La méthode dite « boule de neige » a été très utilisée pour couvrir de manière satisfaisante les activités rares ou difficilement percevables dans les lieux d'enquête.

Dans un deuxième temps, un échantillon représentatif d'unités couvrant tous les types d'activités inventoriées a servi de base pour l'établissement des comptes d'exploitation moyens qui ont permis certaines extrapolations pour construire les comptes d'ensemble.

La collecte des données de seconde main concerne le secteur primaire, les services publics marchands et non marchands, le stock de capital public et privé, les budgets des collectivités et le recueil d'informations diverses relatives aux revenus et dépenses des ménages (résultats enquêtes budget et consommation).

Les investigations bien que basées sur trois approches, doivent converger vers un processus global, de telle sorte que l'analyse qui en découle apparaisse homogène et sans relief pour le lecteur.

Rappelons enfin, que le Produit Local Brut ici considéré concerne les entreprises et unités de production de biens et de services ayant leur centre d'intérêt dans l'espace territorial étudié.

## 1. LE MILIEU

La ville de Richard-Toll est située à 100 km au nord-est de Saint-Louis et son site se trouve sur la partie haute d'une cuvette inondable. Elle se développe de part et d'autre de la route nationale (route du Dièri) et enveloppe la Taouey qui relie le lac de Guier au fleuve Sénégal.

Elle est née du hameau de Ndioukoug qui abritait en 1817 le jardin d'essai du Gouverneur Schmaltz au confluent du fleuve et de la Taouey. En 1822, le Baron Roger, nouveau Gouverneur y envoya son jardinier pépiniériste du nom de Richard qui, malgré son opiniâtreté n'aboutit pas à des résultats probants.

Avec l'accord du Gouverneur, ce village devint Richard-Toll, qui signifie « le champ de Richard » en langue locale. Un recensement effectué en 1823 évoquait une population de 28 résidents et 1 148 nomades. Les Wolofs vivaient du travail de l'agriculture pluviale et de décrue, tandis que les Peuls s'adonnaient à l'élevage.

L'installation de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) en 1970, a joué un rôle catalyseur dans le développement démographique et spatial de la localité avec le rattachement des villages traditionnels immédiats justifiant son érection en commune en 1980.

Avec les opportunités offertes par la diffusion des revenus procurés par l'agro-industrie qui s'est développée d'une façon fulgurante, une gamme d'activités économiques entraîna une dynamique de peuplement accélérée marquant particulièrement la ville de Richard-Toll au cours des trente dernières années.

Contrairement aux anciennes villes comme Saint-Louis, Dagana, Podor et Matam qui éprouvent des difficultés à retrouver un passé économique à l'époque coloniale, la commune de Richard-Toll se positionne comme le pôle industriel de région. Elle couvre actuellement une superficie de 40 km<sup>2</sup> et s'accommode tout à fait à l'image d'une ville créée de toute pièce par la CSS. La population actuellement estimée à 63 500 habitants est composée de Wolofs (65 %), de Pulars (18 %), de Maures (4 %), de Diolas (3 %) et autres ethnies du pays et de la sous-région (10 %).

Son poids démographique est d'environ 18 % du total départemental en 1998 ; 16 % vivent des activités du secteur primaire, 28 % du secteur informel, et 56 % sont dans le secteur moderne.

La ville dans son ensemble a une histoire étroitement liée à la CSS, cependant les quartiers constitués de villages anciens gardent leur organisation sociale.

## 2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE DE RICHARD-TOLL

Le Produit Local Brut (PLB) correspondant à l'ensemble des richesses créées par l'économie de la commune de Richard-Toll est estimé en 1998 à 30,1 milliards de FCFA, ce qui lui confère une productivité moyenne par habitant de 474 000 francs.

Avec 63 500 habitants, soit 18 % de la population départementale et 0,8 % du total national, la commune de Richard-Toll est porteuse de 29 % du PLB du département de Dagana, ce qui équivaut à un peu plus de 1,3 % du PIB du pays.

La productivité moyenne par habitant (474 000 francs) confère au citoyen de la commune de Richard-Toll une situation relativement plus performante que l'habitant moyen aux niveaux départemental et national. La fonction « produire » est apparemment assez bien assumée à Richard-Toll.

### Productivité moyenne selon la localité

Localités	Productivité moyenne par habitant (KCFA)
Commune Saint-Louis	381
Commune Dagana	180
<b>Commune Richard-Toll</b>	<b>474</b>
Département de Dagana	313
Milieu Rural Dagana	146
Sénégal sans Dakar	222
<b>Sénégal</b>	<b>372</b>

La commune de Richard-Toll affiche une productivité moyenne par habitant relativement forte par rapport aux autres localités du pays.

Dans le département, elle vaut 1,2 fois celle de la capitale régionale Saint-Louis ; 2,6 fois celle de la capitale départementale Dagana et 3,2 fois celle de la zone rurale.

Par ailleurs, elle fait plus de 2 fois la productivité moyenne par habitant du Sénégal sans Dakar et 1,3 fois la moyenne nationale.

La présence de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS), la plus grande unité industrielle privée du pays, est le déterminant principal du niveau élevé de la productivité moyenne constatée dans la commune de Richard-Toll. Elle explique à elle seule une valeur ajoutée de près de 16 milliards représentant 53 % du Produit Local Brut de la ville.

Elle verse par ailleurs aux salariés plus de 11 milliards de FCFA par an et offre aux sous-traitants un marché de près de 10 milliards. A cet égard, la CSS imprime un impact indéniable sur tous les secteurs de l'économie locale.

Malheureusement, une part importante de la valeur ajoutée créée est rapatriée sous forme de rémunérations du capital et du personnel étranger qui augmente en nombre chaque année.

## 2.1. Formation du Produit Local Brut (PLB)

Le secteur moderne occupe la première place dans la formation du PLB avec une contribution de 17,9 milliards qui lui confère 59 % des parts.

Cette prépondérance du secteur moderne tient à la CSS et à sa «filie» IDIS, lesquelles sont comptables de près de 97 % de la valeur ajoutée du secteur.

Le secteur populaire constitué du commerce, de l'artisanat et du transport se réserve la seconde place avec une valeur ajoutée de 6 milliards, soit 20 % du PLB. Le dynamisme des échanges dans la ville aurait comme principal déterminant la grande masse d'argent (plus de 10 milliards par an) injectée par la CSS sous forme de salaires.

Le secteur primaire - également prépondérant dans la formation du PLB - occupe la troisième place, sa contribution étant de 5,3 milliards, soit 18 %. C'est à l'agriculture et particulièrement la production de canne à sucre, que le secteur primaire doit cette performance.

Les services publics (marchands et non marchands) sont à la base d'une valeur ajoutée de 843 millions soit 3 % seulement du PLB. Cette faiblesse relative s'explique en partie par le caractère rural de plusieurs quartiers de la ville.

### Produit Local Brut de Richard-Toll en 1998

Grands secteurs	Valeur ajoutée		Population concernée		Productivité moyenne par habitant (KFCFA)
	Millions	%	Effectifs	%	
<b>Primaire</b>	5 259	18	10193	16	516
<b>Économie populaire</b>	6 028	20	17640	28	342
<b>Moderne non agricole</b>	17 888	59	33719	53	530
<b>Services Publics</b>	843	3	1 948	3	433
<b>Total</b>	<b>30 018</b>	<b>100</b>	<b>63 500</b>	<b>100</b>	<b>474</b>

Le Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) en cours, fait de la commune de Richard-Toll un centre industriel régional dans le classement des établissements humains du Sénégal. Malheureusement, les populations locales ont du mal à s'adapter au rythme de développement des capacités que requiert le contexte. Elles continuent d'occuper les emplois de manœuvre et la quasi-totalité du marché de sous-traitance leur échappe pour défaut d'entreprises locales appropriées.

#### 2.1.1. Le secteur primaire

Le secteur primaire concerne une population de 10 193 individus. Sa production estimée à 9,1 milliards en 1998 et dont les consommations intermédiaires constituent les 42%, est porteuse d'une valeur ajoutée de 5,3 milliards. La productivité moyenne par habitant de 516 KFCFA ainsi enregistrée est environ cinq fois supérieure à celle observée à la commune de Dagana.

L'agriculture - avec la culture en régie de la canne à sucre - en constitue le sous-secteur principal, assurant près de 97 % de la valeur ajoutée du secteur. L'élevage, la pêche continentale et les eaux et forêts se situent très loin derrière avec des contributions de 1 % chacun.

#### Secteur primaire de Richard-Toll - 1998

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA	
			(en millions)	%
<b>Agriculture</b>	8 927,3	3 826,5	5 100,8	97
<b>Élevage</b>	79	4,4	74,6	1
<b>Pêche</b>	61,2	12,2	49,0	1
<b>Eaux et forêts</b>	43	8,5	34,5	1
<b>Total secteur primaire</b>	<b>9 110,7</b>	<b>3 851,5</b>	<b>5 259</b>	<b>100</b>

##### 2.1.1.1. L'agriculture

Le domaine agricole de la commune de Richard-Toll s'étend sur près de 10 000 hectares partagés entre la CSS, les groupements paysans et les exploitants privés. La production agricole a atteint 8,9 milliards en 1998, après avoir utilisé des biens et services en consommations intermédiaires d'une valeur de 3,8 milliards, soit une valeur ajoutée de 5,1 milliards.

La canne à sucre demeure la principale spéculation agricole. Elle est cultivée en régie par la CSS sur une superficie de 7 500 hectares où travaillent près de 4 500 ouvriers dont 2 000 saisonniers actifs de novembre à mai. Des rendements d'environ 100 tonnes à l'hectare sont observés chaque année et la production a atteint 840 000 tonnes en 1998. Elle est concernée par 90 % des superficies cultivées et s'explique par 94 % de la valeur ajoutée du sous-secteur.

La riziculture, deuxième spéculation agricole, concerne 10 % des superficies et sa contribution à la formation de la valeur ajoutée du sous secteur est de 257,1 millions de FCFA, soit 5 %. C'est une activité pratiquée en général par des petits exploitants le long des canaux de la CSS. Les populations sont actuellement obligées d'aller loin dans l'hinterland à la recherche de terres.

Le maraîchage et la culture fruitière s'activent sur une superficie de 50 hectares dont l'essentiel se trouve en bordure des canaux de la CSS. Ils contribuent pour près de 44 millions à la formation de la valeur ajoutée du sous-secteur, soit 1 %. Il existe un marché potentiel avec la proximité de la Mauritanie, mais le manque de terres et l'autorisation pas suffisamment généreuse de la CSS dans l'accès à l'eau, s'érigent en facteurs limitants pour leur développement.

### 2.1.1.2. L'élevage

L'élevage en tant qu'activité imprime un résultat économique dérisoire. Sa contribution dépasse à peine 1 % dans la valeur ajoutée enregistrée pour le secteur primaire.

Il est en général une activité secondaire, domestique et fait rarement l'objet d'une gestion économique rationnelle. La ferme d'embouche initiée par les femmes regroupées à la case foyer (Projet PDRH), se compte parmi les premières.

Les besoins immenses de la commune dans ce domaine sont, en grande partie, satisfaits par les éleveurs ruraux (bovins et petits ruminants) et les aviculteurs de Saint-Louis et surtout de Dakar.

En effet, l'enquête ménage réalisée sur un échantillon de 300 unités révèle que, d'une part, les éleveurs professionnels, c'est à dire ceux exerçant l'élevage comme activité principale, sont rares (5 pour mille des ménages) et les effectifs concernés sont faibles ; et d'autre part :

- 39 % des ménages pratiquent l'élevage comme activité secondaire,
- 7 % d'entre eux disposent de bovins, contre 44 % pour les ovins et 17 % pour les caprins,
- l'activité d'aviculture est présente chez 36% des ménages,
- Richard-Toll est la seule commune de la région pratiquant l'élevage de porcs, qui est perceptible jusqu'à y concerner 4 % des ménages.

Pourtant, la commune et ses alentours immédiats regorgent de sous produits (mélasse et son de riz) très recommandés à l'alimentation du bétail en plus d'un marché potentiel avec la CSS, la Mauritanie et les populations résidentes et visiteuses.

Il importe de noter la difficile cohabitation des éleveurs avec la CSS, née d'un état d'esprit exclusivement centré sur les antagonismes et pourtant un mariage de raison trouverait toutes ses justifications.

#### Comptes de l'élevage - 1998

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA	
			Millions	%
<b>Bovins</b>	30,2	2,6	27,6	37
<b>Ovins</b>	23,3	2,5	20,8	28
<b>Caprins</b>	10,4	0,0	10,4	14
<b>Équins</b>	2,4	1,0	1,4	2
<b>Asins</b>	0,7	0,0	0,7	1
<b>Porcins</b>	3	0,0	3	4
<b>Volaille</b>	7,2	0,5	6,7	9
<b>Total</b>	<b>77,5</b>	<b>6,6</b>	<b>70,9</b>	<b>95</b>
<b>Production laitière</b>	1,9	0,0	1,9	2
<b>Cuirs et peaux</b>	1,8	0,0	1,8	2
<b>Total Prod. Dérivés</b>	<b>3,7</b>	<b>0,0</b>	<b>3,7</b>	<b>5</b>
<b>Total élevage</b>	<b>81,2</b>	<b>6,6</b>	<b>74,6</b>	<b>100</b>

### 2.1.1.3. La pêche, les eaux et forêts

La pêche continentale est assurée par environ 200 pêcheurs dont une partie se déplace vers le lac de Guier à certaines périodes de l'année. Les statistiques disponibles auprès des services techniques font état de 150 filets traïnants acquis à la pièce entre 500 000 et un million de francs, 100 pirogues coûtant 400 à 700 000 francs l'une et sont fabriquées depuis la Casamance et plus de 600 filets maillants à valeur variable entre 30 et 50 000 francs.

Les quantités débarquées par la communauté de pêcheurs résidents sont estimées à près de 500 tonnes par an pour une valeur commerciale de 61,2 millions. Les débarquements sont importants de mai à septembre et très faibles d'octobre à avril.

La commune de Richard-Toll bénéficie d'un apport important de produits à partir des villages situés le long du lac de Guier. Elle est le point de redistribution de 10 tonnes de poisson par jour.

Il faut noter qu'une bonne reconstitution des stocks est due aux herbes très présentes dans les plans d'eau. L'apparition de pêcheurs professionnels en nombre suffisant disposant d'un armement adapté peut donner un regain bénéfique à ce secteur.

La gestion des cours d'eau reste orientée aux besoins exclusifs de l'agriculture, la pisciculture encore très timide semble être la voie pour l'avenir. Un projet « Prowalo » se propose de vulgariser cette activité dans les cuvettes de Gaé et de Ndiarène.

Quant à l'exploitation forestière, voilà plus d'une dizaine d'années qu'elle reste fermée. Malgré cela, les services techniques ont délivré des autorisations sur la fabrication de nattes, le ramassage du bois mort, la production de charbon de bois, l'exploitation des produits de cueillette et des permis de chasse. Ces actes ont rapporté à l'État près de 2 millions.

Au plan économique réel, les estimations font état d'une production de 43 millions qui ont généré une valeur ajoutée de 34,5 millions représentant 1% de l'apport du secteur primaire.

#### Compte pêche, eaux et forêts

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA (en millions)
Pêche	61,2	12,2	49,0
Eaux et forêts	43	8,5	34,5
<b>Total secteur primaire</b>	<b>9 226,7</b>	<b>3 851,5</b>	<b>5 374,9</b>

### 2.1.2. L'économie populaire

L'économie populaire, longtemps considérée comme secteur de survie, s'est imposée progressivement par ses revenus quelquefois substantiels et la sécurité qu'elle offre à ses acteurs par rapport à la fragilité de l'emploi salarié.



Le nombre croissant de personnes concernées par le secteur de l'économie populaire devrait susciter une attention toute particulière auprès des autorités.

La commune de Richard-Toll participe à hauteur de 6 milliards, soit 20% du PLB et fait vivre 28 % de la population ; elle affiche une productivité moyenne de 342 KFCFA .

La contribution de l'économie populaire - de plus de 6 milliards - au PLB, provient du commerce (53 %), de l'artisanat (30 %) et du transport (17 %).

### Composantes de l'économie populaire

Typologie	Nombre d'unités	Valeur ajoutée		Population		Productivité moyenne (KFCFA)
		Millions	%	Effectifs	%	
<b>Commerce</b>	3 541	3 216,5	53	9494	54	339
<b>Artisanat</b>	3 119	1 806	30	6 281	36	287
<b>Transport</b>	453	1 005,8	17	1865	10	539
<b>Total secteur</b>		<b>6 028,3</b>	<b>100</b>	<b>17640</b>	<b>100</b>	<b>342</b>

#### 2.1.2.1. Le commerce informel

Avec 3 541 unités, dont 61 % d'entre elles sont tenus par des femmes, le commerce demeure le sous secteur de l'économie populaire le plus dynamique, concerné par 53 % de la valeur ajoutée. Le commerce informel fait vivre une population de plus de 9 000 personnes à qui il confère une productivité moyenne de 339 KFCFA.

Le commerce informel encore appelé « petit commerce » concerne des unités de petite taille du point de vue du chiffre d'affaires. Elles vont de la boutique de quartier, la vente de produits alimentaires, aux articles vestimentaires et de beauté, etc.

Les boutiques de quartier avec 275 unités fournissent les 31 % de la valeur ajoutée du commerce informel, la vente de fruits et légumes en est concernée pour 14 %. La participation du commerce des céréales et légumineuses est à 4 % et celle des quincailleries et matériaux de construction à 3 %.

Le commerce informel avec un chiffre d'affaires de plus de 13 milliards, somme assez importante pour assurer le financement de ses activités.

Le commerce des céréales et des produits halieutiques est une occupation à grande majorité de femmes wolofs, tandis que les enfants sont très nombreux dans la vente de sucre et biscuits frauduleusement importés de la Mauritanie. Les boutiques, les produits vestimentaires et de beauté sont tenus par les Pulars et les Maures.

### Commerce informel

Typologie	Nombre d'unités	Chiffres d'affaires (millions)	Production (millions)	VA (millions)
<b>Boutiques de quartier</b>	275	3245,4	1146,5	992,4
<b>Tables de quartier</b>	35	33,3	9,5	9,5
<b>Animaux vivants</b>	40	336,0	84,0	74,9
<b>Vente de pain</b>	58	211,9	14,6	14,6
<b>Bois et charbon</b>	56	229,7	67,5	67,5
<b>Fruits et légumes</b>	556	1701,4	510,4	449,2
<b>Lait et dérivés</b>	92	105,5	58,1	34,3
<b>Arachides grillées</b>	245	123,5	52,9	37,3
<b>Poisson frais</b>	172	464,4	136,2	130
<b>Vente de thé</b>	27	27,3	7,8	7,5
<b>Poisson sec ou fumé</b>	102	176,0	71,9	68,9
<b>Aliments de bétail</b>	42	378,0	75,6	71,1
<b>Jus de fruit glacé</b>	96	72,0	72,0	46
<b>Boutiques et cantines de marché</b>	72	388,8	97,2	95,5
<b>Céréales et légumineuses</b>	192	842,4	126,4	122,9
<b>Engrais et produits chimiques</b>	24	108,0	10,8	10
<b>Produits cosmétiques</b>	85	459,0	110,2	109
<b>Buvettes</b>	4	30,4	4,4	4
<b>Articles vestimentaires</b>	64	288,0	100,8	96,2
<b>Quincaillerie et matér. construction</b>	88	786,3	204,2	104,2
<b>Eau fraîche</b>	120	54,0	41,0	34,4
<b>Couscous de farine mil</b>	34	17,9	17,9	8,5
<b>Produits de cueillette comestibles</b>	69	37,3	14,9	13,2
<b>Vente de tiges et racines médicinales</b>	22	11,9	11,9	9,5
<b>Vente de produits pharmaceutiques</b>	20	18,9	9,4	8,9
<b>Ambulants créditeurs</b>	54	55,9	24,3	22,7
<b>Mercerie</b>	11	59,2	13,0	12,6
<b>Cola</b>	4	10,1	2,9	1,7
<b>Viande</b>	16	218,1	52,4	51,6
<b>Nattes et balais</b>	40	29,6	7,4	7,2
<b>Vente de nana</b>	45	22,7	8,1	8,1
<b>Vente de tabac</b>	11	14,0	3,2	3,2

Typologie	Nombre d'unités	Chiffres d'affaires (millions)	Production (millions)	VA (millions)
Vente de cassettes	15	27,0	5,4	3,8
Sucre et biscuits importés	357	963,9	141,4	90
Perles et bracelets	48	28,7	10,3	10,3
Vente de sel	11	3,2	1,2	1,2
Pièces détachées	22	101,2	40,7	39
Vente de chaussures	50	28,8	10,2	10,2
Friperie	76	157,3	46,4	44,4
Vente de tissus	76	805,3	155,5	153
Sacs et bouteilles	22	28,5	9,5	9,5
Articles ménagers	14	77,1	40,3	38,8
Objets d'art	12	19,4	6,5	6,5
Vente matelas et oreillers	4	40,3	10,1	9,8
Vente de chapelets et perles	17	77,7	21,4	19,6
Vente d'arbres fruitiers et pépinières	14	35,3	35,3	15,1
Vente de journaux et livres	1	3,6	0,5	0,5
Vente de lunettes et montres	15	32,4	5,4	4,3
Articles de pêche	1	5,4	1,8	1,5
Débit clandestin de boissons	15	75,6	38,9	32,4
<b>Total</b>	<b>3541</b>	<b>13067,6</b>	<b>3748,2</b>	<b>3216,5</b>

### 2.1.2.2. L'artisanat

Il s'exerce à travers 3 119 unités qui ont totalisé en 1998, une production de 3,8 milliards et dégagé une valeur ajoutée de près de 1,8 milliard représentant 30 % du PLB du secteur informel.

L'artisanat distribue une productivité moyenne de 287 KFCFA, ce qui est bien inférieur à la moyenne observée au niveau communal.

Les femmes sont assez présentes dans l'artisanat où elles représentent 55 % des effectifs. On les trouve dans la fabrication d'encens, la préparation de produits alimentaires, la pratique des activités domestiques, la coiffure et tressage et la poterie.

Les artisans des villes (Dagana) et des villages de l'intérieur sont nombreux à venir s'installer à Richard-Toll, compte tenu de ses opportunités dans l'approvisionnement en matériaux mais surtout l'existence d'un marché.

Il convient de signaler les difficultés d'accès des artisans aux nombreux marchés de la CSS et de l'État, ce qui occasionne un manque à gagner considérable dans le sous-secteur.

### Comptes des activités artisanales

Typologie	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)
<b>Briqueteurs</b>	36	438,8	407,7	31,1
<b>Maçons</b>	91	87,4	0,0	87,4
<b>Fabrication de nattes</b>	27	20,3	5,7	14,6
<b>Fabrication d'encens</b>	66	35,6	2,3	33,3
<b>Fabrication de jus et boisson</b>	106	63,5	19,0	44,5
<b>Pâtisserie locale</b>	102	70,6	38,2	32,4
<b>Couture et confection</b>	181	297,6	156,4	141,2
<b>Menuisiers bois</b>	52	161,2	108,2	53,0
<b>Cordonniers</b>	30	46,4	27,0	19,4
<b>Tapissiers et matelassiers</b>	12	16,4	5,2	11,2
<b>Forgerons</b>	80	115,2	54,7	60,5
<b>Menuisiers métalliques</b>	45	78,2	10,4	67,8
<b>Restauratrices</b>	52	235,8	129,7	106,1
<b>Préparateurs petits déjeuner</b>	75	140,8	84,5	56,3
<b>Préparateur fondé et tiakri</b>	133	311,6	215,8	95,8
<b>Prép. de sandwich et friture</b>	83	242,6	217,7	24,9
<b>Préparation de thé</b>	35	31,5	18,9	12,6
<b>Dibiterie</b>	23	155,4	100,2	55,2
<b>Fabrication de chapelets</b>	1	0,9	0,4	0,5
<b>Fonderie</b>	4	5,0	1,2	3,8
<b>Bûcherons</b>	22	39,6	23,8	15,8
<b>Vannerie et tamis</b>	4	5,2	0,6	4,6
<b>Fab. de sachets plastiques</b>	15	32,4	22,2	10,2
<b>Charpentiers</b>	5	4,8	0,0	4,8
<b>Coiffure et tressage</b>	217	71,8	1,5	70,3
<b>Photographes</b>	28	30,2	12,7	17,5
<b>Réparation radio et télévision</b>	27	50,2	20,7	29,5
<b>Vulcanisateurs</b>	12	27,0	12,2	14,8
<b>Meunerie</b>	32	31,7	14,4	17,3
<b>Mécaniciens</b>	45	96,0	10,7	85,3
<b>Tôliers et peintres</b>	30	128,5	79,7	48,8
<b>Électriciens auto</b>	16	48,1	20,3	27,8
<b>Électriciens bâtiment</b>	56	81,5	16,0	65,5

Typologie	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)
Décortiqueuses machine	45	74,0	34,3	39,7
Réparateurs de cyclomoteurs	18	19,8	1,7	18,1
Peintres bâtiment	39	41,8	13,3	28,5
Horlogerie	9	2,9	0,1	2,8
Chargeurs de batteries	3	10,0	3,5	6,5
Réparateurs de frigo	12	47,5	38,0	9,5
Blanchisseuses	50	13,0	0,0	13
Plombiers	18	30,6	4,7	25,9
Cireurs et répar. Chaussures	42	15,6	3,5	12,1
Domestiques	850	107,1	0,0	107,1
Bobineurs tourneurs	4	9,4	0,6	8,8
Rép. Machines à coudre	4	1,3	0,0	1,3
Teinturières	70	40,3	2,7	37,6
Bijouterie	24	38,8	7,3	31,5
Réparateurs de lunettes	6	2,1	0,6	1,5
Tisserands	12	18,3	10,7	7,6
Broderie et tricotage	41	61,3	24,7	36,6
Poterie	26	6,4	2,7	3,7
Sculpteurs	18	8,6	1,7	6,9
Maîtres coraniques	30	14,4	0,3	14,1
Location de chaises	18	9,4	0,0	9,4
Porteurs et manutention,	25	13,5	0,0	13,5
Conserverie de poissons	12	6,5	0,0	6,5
<b>Total</b>	<b>3 119</b>	<b>3 794,5</b>	<b>1 988,5</b>	<b>1 806,0</b>

### 2.1.2.3. Le transport informel

Le transport ne contribue que pour 17 % de la valeur ajoutée engendrée par l'économie populaire. Cependant, la productivité moyenne de 539 KFCFA qu'il offre à la population concernée, lui donne un intérêt relatif par rapport au commerce et à l'artisanat.

Le caractère industriel de la ville, son marché mensuel (le huit de chaque mois) et la population assez importante sont des atouts réels qui n'autorisent pas la faiblesse des résultats économiques que connaît le secteur du transport.

La ville possède divers moyens de transport :

- les pirogues au nombre de 25 permettent la liaison avec Rosso Mauritanie en assurant la traversée du fleuve Sénégal. Certains commerçants et artisans empruntent ce circuit pour se ravitailler en produits ;
- les véhicules hippomobiles, par leur nombre important (85 charrettes et 245 calèches) s'approprient l'essentiel du transport intra-urbain ;
- les taxis, les minicars et les camionnettes se chargent du transport de personnes vers les principales destinations (Dakar, Saint-Louis et hinterland) ;
- les camions s'emploient dans le transport de marchandises et de sable.

Le parc automobile de transport en commun est peu fourni et une bonne partie des véhicules est en état de dégradation avancée pour cause de vieillesse.

Les véhicules en provenance de Dakar ou de retour du Fouta et même ceux de la CSS (les camions) arrivent à s'accaparer une part importante du trafic.

### Comptes du transport informel

Désignation	Nombre <sup>1</sup>	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)
<b>Pirogues</b>	25	13,5	0	13,5
<b>Calèches</b>	245	264,6	94,1	170,5
<b>Charrettes</b>	85	91,8	30,6	61,2
<b>Taxis clando</b>	37	93,2	46,2	47,0
<b>Taxis 7 places</b>	21	165,6	71,2	94,4
<b>Minicars 14 places</b>	6	30,2	12,2	18,0
<b>Camionnettes 14 places</b>	15	144	79,2	64,8
<b>Camions 30 tonnes</b>	9	486	129,6	356,4
<b>Camions 10 tonnes</b>	5	180	54	126
<b>Bennes</b>	5	91,8	37,8	54
<b>Total</b>	<b>453</b>	<b>1 560,7</b>	<b>554,9</b>	<b>1005,8</b>

#### 2.1.3. Le secteur moderne

Le secteur moderne non agricole constitué de grandes entreprises et d'unités de production de biens et de services classées dans la catégorie des PMI/PME en fonction de la taille et du mode de gestion.

Le secteur moderne concerne toutes les unités de production de biens et de services bénéficiant d'une gestion formalisée et d'un investissement d'au moins 5 millions. Le caractère composite des entreprises que nous retrouvons ainsi dans le secteur moderne, nous impose la distinction entre les unités de type PMI/PME et des grandes entreprises.

<sup>1</sup> Ici on a des unités de transport et non des unités d'entreprises.

Le secteur moderne, avec une valeur ajoutée de 17,8 milliards, concerne 59 % du PLB de la commune de Richard-Toll, confirmant de manière inéluctable l'idée selon laquelle, l'entreprise est le lieu par excellence de création de richesses.

Les PMI/PME au nombre de 154 unités, contribuent pour 1,5 milliard contre 47,5 pour les grandes entreprises non agricoles.

#### Valeur ajoutée selon la taille de l'entreprise

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	VA (%)
<b>PMI/PME</b>	2 299,9	752,4	1 547,5	9
<b>Grandes entreprises</b>	45 192	28 851	16 340	91
<b>Total secteur moderne</b>	<b>47 491,9</b>	<b>29603</b>	<b>17 887,5</b>	<b>100</b>

#### 2.1.3.1. Les Petites et Moyennes Entreprises (PMI/PME)

Les PMI/PME sont comptables de 9 % du PLB du secteur moderne. Très dynamiques dans le passé avec la sous-traitance auprès de la SAED et des projets, elles se plaignent de la concurrence des établissements de Dakar et d'une étroitesse des marchés.

Les PMI/PME de la branche commerce expliquent que plus de la moitié de la valeur ajoutée est produite par le sous-secteur ; elles sont suivies par les établissements produisant des services (32 %), les unités situées dans l'agro-alimentaire sont concernées pour 12 % des richesses.

Le contexte de Richard-Toll reste encore assez approprié pour le développement de PMI/PME, des opportunités comme la sacherie, l'alimentation de bétail, les fabriques de glace et la conserverie, la transformation de produits alimentaires, ne demandent qu'à être exploitées.

#### Comptes des PMI/PME par branche

Branches	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	VA %
<b>Agro-alimentaire</b>	9	598,6	420,1	178,5	12
<b>Commerce</b>	61	906,7	118,8	787,9	51
<b>Services</b>	74	665,2	170,9	494,3	32
<b>Tourisme &amp; transport</b>	10	129,4	42,6	86,8	6
<b>Total général</b>	<b>154</b>	<b>2 299,9</b>	<b>752,4</b>	<b>1 547,5</b>	<b>100</b>

## PME ET PMI

	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Impôts (millions)
Magasin intrants agricoles	3	18,9	3,2	15,7	1,3
Boulangerie	3	113,1	27,3	85,8	0,0
Rizerie	3	363,2	318,8	44,4	1,5
Restauration ouvriers CSS	1	110	66	44,0	0
Caisse sécurité sociale CSS	1	25,3	3,7	21,6	0
Tracteurs	5	262,7	42	220,7	1,5
Moissonneuses batteuses	3	54	9	45	0,5
Mareyeur	1	19,4	3,7	15,7	1,1
Abattoir	1	20,1	0,0	20,1	0,1
Magasin pièces détachées	3	14,4	1,3	13,1	0,1
Quincaillerie	8	103,7	8,0	95,7	1,4
Entreprise de nettoyage	1	66	24,4	41,6	6,0
Essencerie	2	90	7,6	82,4	22,4
Répar. Groupe et transport	1	5,8	0,9	4,9	0,2
Habillemt et produits cosm,	1	9,6	6,2	3,4	0,0
Labo photos	2	72	47,5	24,5	0,1
Télécentre	51	66,1	1,1	65,0	1,3
Pharmacie	5	99,6	28,9	70,7	3,9
Cabinet dentaire	1	9,6	5,3	4,3	0,0
Librairie	3	7,4	0,5	6,9	0,1
École privée	2	26,3	2,3	24,0	0,0
Vidange fosse	1	3,2	0,4	2,8	0
Borne fontaine	12	1,8	0	1,8	0
Hôtel	4	36,2	7,8	28,4	6
Bars	3	32,7	1,5	31,2	6,3
Restaurants	2	54,7	32,4	22,3	0,4
Imprimerie	1	9,6	1,2	8,4	0,2
Fast food	2	12,3	8,0	4,3	0,1
Services d'assurance	4	48	33,1	14,9	0,1
Salle de jeux	1	2,3	0,9	1,4	0,1
Grossiste de Gaz	3	87,1	12,7	74,4	6,3
Grossistes (boutiques)	18	399,2	36	363,2	15,3
Grossiste de boisson	1	50,2	10,0	40,2	5,0
Épicerie	1	5,4	0,7	4,7	0,2
<b>Total général</b>	<b>154</b>	<b>2299,9</b>	<b>752,4</b>	<b>1547,5</b>	<b>81,5</b>



### 2.1.3.2. Les grandes entreprises non agricoles

Plus de la moitié du PLB de la commune soit 16,5 milliards, est porté par les grandes entreprises. La CSS, qui se confond aujourd'hui avec la ville, contribue pour 95% de la valeur ajoutée du sous-secteur. IDIS, communément appelée « fille de la CSS », apporte 300 millions (2 %), les autres unités composées de l'hôtel Gîte d'étape, la SAED et les banques se partagent les 3 % restants.

Ainsi grâce à la CSS, la commune de Richard-Toll s'est imposée comme un centre industriel régional, ce que confirme une implantation dense de banques et de PME. Tout cela entretient une bonne circulation d'argent pour animer le dynamisme économique qu'on lui reconnaît.

La CSS, en activité depuis 1970, a actuellement un investissement de plus de 110 milliards et offre 6 500 emplois. Elle est l'entreprise privée la plus importante du pays. Son chiffre d'affaires est de 43,7 milliards qui, après déduction de 28 milliards de consommations intermédiaires, établit une valeur ajoutée de 15,6 milliards. La CSS distribue 11 milliards de salaires et 10 milliards au marché de sous-traitance.

L'entreprise IDIS, spécialisée dans la fabrication de tuyaux PVC, est un établissement à l'intérieur de la CSS, tenant isolément sa gestion. Elle emploie 38 personnes et a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 800 millions et une valeur ajoutée de 300 millions, dont 100 millions de salaires.

L'hôtel Gîte d'étape, bâti à partir d'un patrimoine immobilier de l'État acheté par le gérant, est devenu un investissement de près de 200 millions employant une dizaine de personnes qui reçoivent une masse salariale annuelle d'environ 8 millions. Les services proposés vont de l'hébergement, la restauration, la gestion d'un bar et la location de salle dancing, à la chasse. Sa production totale se chiffre à 53 millions auxquels il faut déduire 16 millions de consommations intermédiaires pour dégager une valeur ajoutée de 37 millions.

La Société d'Aménagement et d'Étude du Delta (SAED), abrite sa délégation départementale à Richard-Toll et gère une rizerie importante non fonctionnelle de nos jours. Son budget atteint 38,6 millions et la valeur ajoutée estimée est de 20,4 millions.

La Caisse Nationale de Crédit agricole du Sénégal (CNCAS) dispose d'une filiale départementale à Richard-Toll. Elle assure des financements principalement dans les domaines de l'agriculture et du commerce. Son budget est de 150 millions et la valeur ajoutée créée se monte à 90 millions.

Les autres banques composées de la CBAO et de la BICIS, qui motivent leur implantation par le dynamisme économique local, sont comptables d'un budget de 450 millions qui ont procuré une valeur ajoutée de 292,5 millions.

#### Les grandes entreprises non agricoles

	Production (millions)	CI (millions)	VA	
			Millions	%
<b>CSS</b>	43 700	28100	15 600	95
<b>IDIS</b>	800	500	300	2
<b>Gîte d'étape</b>	53,4	16,1	37,3	-
<b>SAED</b>	38,6	18,2	20,4	-
<b>CNCAS</b>	150	60	90	1
<b>Autres banques</b>	450	157,5	292,5	2
<b>Total</b>	<b>45 192</b>	<b>28 851,8</b>	<b>16 340,2</b>	<b>100</b>

#### 2.1.4. Les services publics

Les services publics marchands et non marchands concernent 3 % de la population à laquelle ils assurent une productivité de 433 KCFA. Ce résultat important tient aux performances enregistrées à travers les services publics marchands.

Il convient de distinguer deux types de services : a) les services publics non marchands (les administrations) et b) le service public marchand qui produit et vend des services publics (électricité, eau, téléphone). Pour 1998, ils ont produit 1,6 milliard et généré une valeur ajoutée de 843 millions représentant 3 % du PLB de la commune. Le service public marchand est comptable des 52 % de cette valeur ajoutée contre 48 % pour les administrations.

##### Administrations et services publics

	Production	CI	% CI/Prod	VA	
				Millions	%
<b>Services publics marchands</b>	722,9	283,5	39	439,4	52
<b>Services publics non marchands</b>	870,1	466,1	54	404,0	48
<b>Total services publics</b>	<b>1 592,0</b>	<b>749,6</b>	<b>47</b>	<b>843,4</b>	<b>100</b>

##### 2.1.4.1. Les services publics non marchands

Le service public non marchand assure une production de 870 millions et une valeur ajoutée de 404 millions, soit une dépense d'un peu plus de 6 000 F par habitant, dont 70 % proviennent de l'administration déconcentrée, et 20 % de l'administration décentralisée qui est ici le Conseil municipal ; le reste est attribué aux autres administrations (ONG).

##### Le conseil municipal

Avec un budget de 469,7 millions représentant les dépenses de fonctionnement en 1997, la valeur ajoutée rattachée a atteint à peine 83 millions soit 20 % du PLB fourni par le service public non marchand. On note aussi une importance démesurée des consommations intermédiaires qui s'élèvent à 82 % des dépenses de fonctionnement.

Le ratio par habitant de la valeur ajoutée portée par la collectivité locale n'est que de 1 300 FCFA, ce qui paraît faible pour offrir à la population des services appréciables en quantité et en qualité.

En plus de son administration propre (cabinet, secrétariat général et comptabilité), la commune offre des services dans les domaines de l'état civil, de la propreté de la ville et de la sécurité.

Les investissements réalisés par la commune sont en grande partie destinés à l'éducation et à la santé. On peut relever une faiblesse notoire dans la voirie.

##### L'administration déconcentrée

Elle affiche un budget de 335 millions pour une valeur ajoutée de 285 millions soit plus de 70 % du PLB des services non marchands. Cette participation relativement importante de l'État dans l'apport de service tient du personnel enseignant, des agents de santé et l'implantation dans la commune de services administratifs et techniques pour des raisons d'opportunité.

La qualité des services rendus par les services déconcentrés n'est pas encore à la grande satisfaction des utilisateurs. Des efforts importants restent à faire dans l'éducation, la formation technique et la santé, etc. Les structures existantes ont des moyens très modestes comme le dénotent les consommations intermédiaires qui atteignent à peine 15 % de la production.

#### Les autres administrations

Elles sont constituées d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), d'associations et mutuelles à caractère public. Il faut reconnaître que la commune n'en regorge pas et ces dernières ont seulement produit une valeur ajoutée de 36 millions représentant 9 % du sous-secteur.

#### **Compte des services publics non marchands**

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	CI/Prod. %	VA	
				Millions	%
<b>Administration locale</b>	469,7	386,9	82	82,8	20
<b>Administration déconcentrée</b>	335,4	50,3	15	285,1	71
<b>Autres administrations</b>	65,0	28,9	44	36,1	9
<b>Total services publics non marchands</b>	<b>870,1</b>	<b>466,1</b>	<b>54</b>	<b>404,0</b>	<b>100</b>

#### *2.1.4.2. Services publics marchands*

Agglomération de loin la plus importante dans le département après le chef-lieu de région, les services publics marchands la choisissent pour abriter leur centre départemental. Ainsi en 1998, la Société Nationale du Téléphone (SONATEL), la Société Nationale d'Électricité (SENELEC), la Société des Eaux (SDE) et la Poste ont réalisé un chiffre d'affaires de 722,9 millions et généré une valeur ajoutée de 439,4 millions.

La SONATEL s'est appropriée les 50 % de la valeur ajoutée créée, la SENELEC, la SDE et la Poste se partagent la moitié restante et disposent respectivement chacune de 27 %, 13 % et 10 %.

#### La SONATEL

Avec un personnel de 8 agents, elle compte actuellement dans ses abonnés résidant dans la commune, 220 lignes à domicile, 14 pour les services administratifs, 146 pour les usagers d'affaires et 51 pour les télécentres. La facture perçue au titre de l'année 1998 s'élève à environ 298 millions.

La SONATEL affiche une production de 298 millions donnant une valeur ajoutée de 219 millions, soit 50 % du total des services marchands. L'insuffisance du personnel est déplorée, pour améliorer la qualité du service.

Des projets d'augmentation des capacités de raccordement sont en vue pour satisfaire la demande. Actuellement, 5 % des ménages ont accès au téléphone à domicile, ce qui augure de bonnes affaires pour les 51 télécentres existants dans la commune.

### La SENELEC

Elle a un budget de 280,6 millions qui, après déduction des consommations intermédiaires, enregistre une valeur ajoutée de 120,7 millions, soit 27 % du PLB porté par les services marchands.

Le personnel est au nombre de sept, et les abonnées en 1998 sont de 2 388 ménages, 12 services administratifs et de quelques centaines d'utilisateurs professionnels. Les hôtels sont actuellement les gros consommateurs.

Les ménages ont honoré en 1998 une facture de 112 millions, l'administration 11 millions et les professionnels 157 millions. Signalons en passant que la CSS produit son propre courant qu'elle rétrocédait en partie à la SENELEC pour le redistribuer aux ménages. Depuis quelques années, cette collaboration a cessé pour cause de mésentente.

Des quartiers comme Campement, Thiabakh et une partie de Khouma ne sont pas encore électrifiés et on note que seulement 66 % des ménages de la commune sont branchés à l'électricité...

### La SDE

En 1998, les abonnés de la Société des Eaux (SDE) sont composés de 2 166 ménages, 24 services administratifs et 10 gros consommateurs constitués d'hôtels et de chantiers. Ces abonnés ont payé ensemble une facture de 91,3 millions dont plus de 75 % proviennent des ménages.

La valeur ajoutée enregistrée par la SDE est estimée à 55,7 millions, soit 13 % du PLB des services publics marchands, les services offerts, étant aux bons soins d'un personnel de 6 agents.

La SDE fournit un programme important et augmente ses capacités pour répondre aux besoins des populations qui ne sont actuellement satisfaits qu'à 51 %.

### La Poste

Le service postal - assuré par 5 agents - affiche en 1998, une production de 53 millions et une valeur ajoutée de 44 millions.

Les statistiques relatives au trafic financier montrent une saignée de près de 15 millions en Afrique de l'Ouest et ailleurs, contre une entrée de 40,5 millions dont 25 % sous forme de mandats reçus CAPTAO et 75 % du reste du monde.

Une baisse des mandats reçus est prévue par les professionnels de la Poste à cause d'une concurrence qu'exerce la CBAO.

Un projet d'augmentation des boîtes postales de 100 à 300 est en vue.

### Comptes des services publics marchands

	Production (millions)	CI (millions)	CI/Prod %	VA	
				Millions	%
<b>SONATEL</b>	298,0	79,0	27	219,0	50
<b>SENELEC</b>	280,6	159,9	57	120,7	27
<b>SDE</b>	91,3	35,6	39	55,7	13
<b>Poste</b>	53,0	9,0	17	44	10
<b>Total services publics marchands</b>	<b>722,9</b>	<b>283,5</b>	<b>39</b>	<b>439,4</b>	<b>100</b>

#### 2.2. Le Revenu Local Brut (RLB)

Il importe de rappeler que le Produit Local Brut (PLB) constitue les richesses créées par les unités et entreprises d'intérêt local. La partie du PLB transférée en d'autres lieux, peut être tellement importante que les populations locales ne se reconnaissent à ce concept.

Le Revenu Local Brut (RLB) soustrait du PLB les revenus octroyés aux expatriés, les rémunérations des capitaux et des investissements, les bénéfices d'exploitation, afin de mieux coller à la réalité locale.

Dans le cas de la commune de Richard-Toll, la CSS, l'IDIS et l'hôtel Gîte d'étape ont procédé en 1998 à un transfert de près de 13 milliards équivalent à 43 % du PLB.

Le tableau suivant retrace le processus :

<b>PLB (milliards)</b>	<b>= 30</b>	<b>Productivité moyenne (KFCFA) = 473</b>
<b>Transferts (milliards)</b>	<b>= 12,9</b>	<b>Part dans le PLB = 43%</b>
<b>RLB (milliards)</b>	<b>= 17,1</b>	<b>Revenu brut per capita (KFCFA) = 269</b>

La commune de Richard-Toll s'est imposée dans la région comme pôle de développement industriel avec l'implantation de la CSS et l'IDIS qui portent actuellement sur un investissement de près de 110 milliards. L'hôtel Gîte d'étape qui est le troisième établissement de par son importance économique est aussi propriété d'un promoteur étranger.

De cette situation découle une productivité relativement importante de 473 KFCFA, mais les revenus consommés sur place de 269 KFCFA se révèlent assez faibles.

### Transferts en millions

	CSS	IDIS	Total
<b>Salaires expatriés</b>	2 229	0	2 229
<b>Dotation amortissement</b>	866	8,5	6 874,5
<b>Dotation provisions</b>	180	1,4	181,4
<b>Bénéfices d'exploitation</b>	3 442	146	3 588
<b>Total</b>	<b>12 717</b>	<b>155,9</b>	<b>12 872,9</b>

### 2.3. Analyse par complexe d'activités

L'analyse par complexe d'activités motrices permet de comprendre l'importance réelle d'un secteur dans l'économie locale par ses effets entraînants. Elle est une démarche pertinente pour établir le diagnostic de nos économies en mal de contraintes structurelles.

Elle montre l'interdépendance des activités économiques entre elles, le degré d'intégration des diverses unités de production, mais surtout la capacité des populations à tirer un maximum de profits sur des secteurs d'activités motrices (primaires, BTP, commerce, tourisme, etc.).

Chaque complexe associe :

- une activité motrice correspondant à une production de biens et services considérés ;
- les activités indirectes en amont et en aval localisées dans le territoire considéré ;
- les activités induites par l'utilisation des revenus issus de l'activité motrice (activité directe) ;
- et celles qui sont en amont et en aval (activités indirectes).

Ainsi nous examinerons trois complexes :

- le complexe primaire que nous liions avec une fonction essentielle d'une collectivité : *se nourrir*,
- le complexe bâtiments et travaux publics (BTP) correspondant à la fonction *construire et gérer le cadre de vie*,
- le complexe transport correspondant à la fonction *circuler et faire circuler les biens et services*.

#### 2.3.1. Le complexe primaire

**Le secteur primaire** (agriculture, élevage, pêche, eaux et forêts) a généré 5,2 milliards et représente 18 % du PLB et fait vivre une population de 10 193 individus.

**En amont**, le secteur primaire fait tourner le commerce informel dans la vente d'aliments de bétail, d'intrants et d'articles de pêche. Ces activités ont fourni une valeur ajoutée de 97,7 millions et concernent une population de 337 personnes.

Les activités artisanales entretenues particulièrement par les forgerons sont à peine présentes avec une valeur ajoutée de 15,2 millions seulement pour une population concernée de 65 personnes.

Tandis que le secteur moderne, composé par les PMI/PME, les grandes entreprises et l'administration, offre une valeur ajoutée de 428 millions avec une population concernée de 542 individus. Les PMI/PME s'investissent dans la vente d'intrants agricoles, la restauration, et les prestations de services (tracteurs).

Le secteur primaire explique ainsi en amont une valeur ajoutée de 540,9 millions et procure ces revenus à une population de 944 individus.

**En aval**, le commerce informel axé sur la vente de produits agricoles et fruitiers, d'animaux sur pieds, de lait et des produits de cueillette, etc. a généré une valeur ajoutée d'environ 1,2 milliard qui concerne 3 054 individus.

L'artisanat plus dynamique en aval qu'en amont dans la filière, réussit à créer à ce niveau (aval) une valeur ajoutée de 525,6 millions pour une population de 1 685 personnes.

En raison du dynamisme reconnu au secteur primaire dans la localité, les activités de transport se sont frayées une place non négligeable en aval de la filière. Elles se rapportent à une population de 364 personnes et procurent une valeur ajoutée de 275,4 millions.

Le secteur moderne dont la CSS constitue la composante déterminante, abrite des unités de production s'activant à la tenue de boulangeries, rizeries et d'autres types de prestations de service (moissonneuses batteuses, abattoir, mareyage). Il assigne une valeur ajoutée de 15,8 milliards dont 99 % reviennent à la CSS. La population concernée est de 30 500 personnes.

L'ensemble des activités indirectes en aval ont produit près de 18 milliards et procuré une productivité à une population qui se monte à 35 945 individus.

Le complexe primaire produit ainsi 23,5 milliards représentant 78,5 % du PLB total de la commune et 47 082 individus soit 74,1 % de la population.

Les activités en amont et en aval génèrent une valeur ajoutée de 18,3 milliards, ce qui se traduit par un coefficient multiplicateur de 4,5.

Au niveau de la population l'effet multiplicateur est de 4,6.

### Complexe primaire

	Population concernée	Valeur ajoutée (en millions)
<b>Secteur primaire</b>	10 193	5 258,9
<b>Amont</b>	944	540,9
<b>Aval</b>	35 945	17 765,2
<b>Total amont et aval</b>	36 889	18 306,1
<b>Total complexe primaire</b>	<b>47 082</b>	<b>23 565</b>
<b>Multiplicateur</b>	4,6	4,5
<b>Complexe primaire en % du total</b>	74	79
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>

#### 2.3.2. Le complexe BTP

Les unités de construction de bâtiments au nombre de 91 constituent l'activité motrice de la filière. Elles affichent une valeur ajoutée de 87,4 millions pour une population de 255 personnes. Ce sont en général de petites entreprises informelles de maçons travaillant surtout dans l'habitat domestique. Les grands travaux de BTP étant effectués par des entreprises non résidentes, certaines activités en amont et aval ici considérées sont au compte de ces dernières.

Les activités en amont du complexe BTP de Richard-Toll ont assuré une valeur ajoutée de 668 millions de FCFA et sont constituées du commerce (quincailleries), de l'artisanat (briqueteries), du transport de sable de construction et d'une grande entreprise (IDIS), le tout intéressant 1 235 personnes.

Les activités en aval se rattachant au sous-secteur de l'artisanat ont produit une valeur ajoutée de 189,9 millions et font vivre une population de 601 personnes. Elles s'opèrent sur la peinture de bâtiments, la plomberie, le travail d'électriciens, la petite restauration, etc.

Ainsi avec une activité motrice de construction comptable d'une valeur ajoutée de 87,7 millions et une population concernée de 255, la filière totalise (dans son ensemble) 945,3 millions de valeur ajoutée et une population de 2 091.

La filière BTP connaît des coefficients multiplicateurs de 10,8 pour la valeur ajoutée et de 8,2 pour la population concernée. La faiblesse du secteur 3,1 % du PLB réduit la portée de ces multiplicateurs.



### Complexe BTP

	Population concernée	Valeur ajoutée (en millions)
Activité motrice	255	87,4
Amont	1 235	668
Aval	601	189,9
Total amont et aval	1 836	857,9
<b>Total complexe BTP</b>	<b>2 091</b>	<b>945,3</b>
Multiplicateur	8,2	10,8
Complexe BTP en % du total	3,1	3,1
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>

#### 2.3.3. Le complexe transport

L'activité motrice transport dégage une valeur ajoutée de 676,4 millions et concerne une population évaluée à 1 376 habitants.

Elle donne la raison d'exister à des activités de commerce pour une valeur ajoutée de 167,4 millions, des activités artisanales pour 275,5 millions et des PMI/PME pour 137,6 millions.

A ce titre, en se développant seulement en aval du secteur du transport, les activités annexes se montent à près de 580,5 millions pour une population de 1 647 individus.

Le complexe transport dégage ainsi une valeur ajoutée estimée à 1,3 milliard représentant 4,2 % du Produit Local Brut de la commune.

Le coefficient multiplicateur pour la valeur ajoutée de la filière est de 1,8 et celui de sa population de 2,2.

### Complexe transport

	Pop. concernée	Valeur Ajoutée
Activité motrice transport	1 376	676,4
Aval	1 647	580,5
<b>Total complexe transport</b>	<b>3 023</b>	<b>1 256,9</b>
Multiplicateur	2,2	1,8
Complexe transport en % du total	4,7	4,1
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>

### **3. LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

En tant que processus de responsabilisation des populations les associant à toutes prises de décisions les concernant, la décentralisation assigne des fonctions importantes à tous les acteurs intervenant au niveau local : collectivités, opérateurs économiques et partenaires au développement.

#### **3.1. L'État**

L'intervention de l'État reste déterminante dans les affaires locales à Richard-Toll. L'énorme complexe sucrier, même s'il s'agit d'un investissement privé, relève d'une forte intervention de l'État dans le cadre d'une politique de substitution aux importations. L'État taxe les importations de sucre raffiné pour permettre à la production locale d'occuper le marché national. En contrepartie, la CSS a consenti d'importants investissements qui font d'elle la plus grande structure de production privée du Sénégal.

Du côté du Conseil municipal, l'État accorde des fonds de concours pour l'exercice des compétences transférées et la réalisation d'investissements.

Par ailleurs, l'État met à disposition une administration territoriale qui veille à la légalité des actes du Conseil municipal en approuvant les décisions locales arrêtées et des services déconcentrés qui appuient dans les tâches conceptuelles et techniques.

#### **3.2. Le Conseil régional**

Il est encore absent dans la vie de la commune. Mais, avec la mise en place récente de l'Agence Régionale de Développement (ARD), il devra sans doute se préparer à assumer pleinement certains rôles qui lui seront assignés au niveau de cette commune pour mieux promouvoir le développement de la région.

#### **3.3. Le Conseil municipal**

L'équipe municipale, au nombre de 50, est formée du maire et de ses quatre adjoints, onze présidents de commission et de 34 autres membres. Les jeunes y sont faiblement représentés. Les moins de 40 ans ne constituent que les 6 % contre 64 % dépassant les 50 ans. La représentation des femmes est de 14 % seulement et aucun rôle significatif ne leur est conféré dans le fonctionnement du Conseil.

Les acteurs évoluant dans le secteur primaire traditionnel sont très peu représentés dans le conseil : 2 % ont leur activité principale dans ce domaine. Les employés à la CSS sont dominants avec 28 %, suivis par les professionnels de l'éducation et de la santé 18 %. Les commerçants, les artisans représentent respectivement 12 % et 14 % tandis que 16 % se rapportent à d'autres types de professions intellectuelles. En outre, on peut noter que 8 % seulement des élus pratiquent une activité secondaire.

##### Un niveau d'instruction favorable

Avec 54 % d'élus instruits, le Conseil municipal de Richard-Toll entretient un débat constructif entre les différentes sensibilités.

Le fonctionnement du Conseil municipal repose sur la tenue de réunions avec un taux de présence dépassant les 80 %. Les sessions ordinaires ont lieu quatre fois dans l'année avec la possibilité de sessions extraordinaires sur la demande du maire ou d'un nombre de membres fixé par la loi. Ici, les programmes retenus dans les différentes commissions s'inspirent des préoccupations exprimées par les populations au sein des organes locaux de base du parti socialiste majoritaire (comités, sections et coordination). Mais, les remarques et propositions utiles en provenance de tout autre conseiller font l'objet d'une prise en compte dans la définition de programmes.

Il convient cependant de noter quelques inerties résultant des clans de positionnement des élus du parti majoritaire.

#### Une dynamique de partenariat en besoin d'être renforcée

L'action de partenariat de la commune demeure encore très timide malgré les souhaits vivement exprimés dans ce sens. La liste des principaux partenaires de la Commune n'est pas très longue et les domaines de coopération entrepris résultent rarement d'une concertation préalable :

- l'État lui affecte chaque année un fond destiné aux services techniques chargés des compétences transférées et une dotation pour les investissements,
- l'Agence de Développement Municipal avec laquelle, il vient de signer un contrat dont l'AGETIP sera agence d'exécution des investissements retenus,
- le Luxembourg dans le cadre de la réalisation de latrines avec une participation symbolique de la municipalité et des populations bénéficiaires,
- le Programme Alimentaire Mondial (PAM),
- le Club du Sahel avec lequel il entame un exercice d'élaboration d'un tableau de bord pour s'impliquer au programme ECOLOC.

A coté de ces acquis, le Conseil municipal montre quelques limites qui peuvent diluer son efficacité dans l'accomplissement de ses missions.

#### L'inexistence d'un espace de dialogue avec les opérateurs économiques

L'absence de cadre de concertation traduit le manque de rapprochement formel du Conseil municipal avec des opérateurs économiques. Les efforts d'investissements sont jugés très insuffisants et les infrastructures commerciales ne sont pas utilisées convenablement. Le grand marché est très saturé alors qu'il existe des marchés secondaires sous-utilisés.

Les opérateurs économiques, avec un faible niveau de civisme fiscal, ne comprennent pas encore les rapports de partenariat qui devaient les lier avec le Conseil municipal.

#### ***Une carence d'informations faisant place à une démarche intuitive et un personnel pas du tout opérant dans les tâches d'analyse et de conception de programmes de développement.***

Le Conseil municipal ne dispose pas d'outils de planification ni même de tableau de bord. La structure municipale qui est le principal organe exécutif de l'institution fonctionne encore selon un modèle classique se limitant à sa simple vocation d'administration des affaires communales. Ainsi, dans l'organigramme de la structure, on relève des fonctions de secrétariat, de comptabilité et de services publics relatifs à l'éducation, la santé, l'assainissement et à la sécurité urbaine.

En effet, 20 % de l'effectif interviennent dans la comptabilité, 25 % dans la police municipale, 13 % dans la voirie et nettoyage, 11 % dans les services techniques et mécaniques, 11 % dans le service général et l'État civil et les 20 % du personnel restant se rapporte aux autres domaines divers (éducation, santé, recettes municipales, etc.)

L'analyse de la composition de l'organigramme municipal montre les faiblesses structurelles auxquelles bute l'institution dans la mission de pilotage du développement local. Telle limite est d'autant plus réelle que dans le cabinet du maire, on ne compte qu'un seul cadre supérieur.

### Des élus vulnérables à la demande pressante des militants

Les militants ont une perception assez particulière du rôle des élus dans l'exercice du pouvoir des collectivités locales. La forme d'assistance attendue de leur part est souvent relative à la prise en charge surtout de leurs préoccupations personnelles. La qualité de l'élu, du point de vue de la plupart des populations, est souvent mesurée par sa capacité à attribuer des dons et/ou satisfaire les sollicitations des militants en terme de faveurs (emploi, accès aux marchés de travaux publics, et autres services). Dans ce contexte, l'équipe municipale éprouve de réelles difficultés pour échapper à la subtile pression des militants de base mais le plus souvent par des préoccupations pas toujours compatibles avec les exigences d'une gestion républicaine.

### ***Des rapports peu fluides avec la CSS***

Actuellement, les rapports avec la CSS ne sont pas au beau fixe. Le positionnement de la CSS en faveur de la tendance socialiste, dirigée par un de ses hauts cadres lors des élections locales a été ressenti par bon nombre de conseillers municipaux comme une menace à la souveraineté de l'institution. Il fut interprété comme une infiltration des expatriés (groupe MIMRAN) dans les affaires politiques de la commune ayant pour finalité d'ajouter à l'hégémonie économique déjà acquise celle d'ordre politique. Depuis, l'élite municipale a affiché une nette volonté d'écarter cette entreprise dans la gestion communale par un gel total du partenariat entre les deux structures.

Pourtant, force est de reconnaître que la CSS demeure incontestablement la vache laitière de la commune de Richard-Toll non seulement en terme d'impôts (70 % des recettes d'impôts locaux), mais aussi, et surtout en terme d'effets induits par la diffusion des revenus des employés (développement d'autres secteurs de l'économie locale).

### **3.4. Les opérateurs économiques**

Si, dans le cadre de la décentralisation, le développement local suppose l'aménagement et la promotion d'espaces économiques locaux viables, l'avenir de ceux-ci se mesure surtout par la capacité des opérateurs économiques à faire preuve de dynamisme à la fois dans la recherche permanente d'opportunités et leur mise à profit par des stratégies innovantes et efficaces.

Dans la commune de Richard-Toll, les opérateurs économiques frappent surtout par leur diversité, mais aussi par la complexité des stratégies déployées pour se faire valoir, et s'accaparer une part du marché local malgré des contraintes déplorables.

#### **3.4.1. Les agriculteurs**

L'occupation de la quasi-totalité du foncier agricole par l'agro-industrie n'a pas favorisé le développement d'activités agricoles d'envergure au sein de l'espace communal. Le domaine agricole mis en valeur par les populations locales s'estime à 200 hectares dont 150 sont gérés par les groupements paysans et le reste par des exploitants agissant individuellement. La majorité des agriculteurs sont obligés d'entretenir des exploitations hors de la zone communale notamment dans les communautés rurales environnantes ou dans l'arrondissement de Ross-Béthio (terres du colonat, Mboundom-Barrage, etc.).

***Sur les périmètres autogérés de Ndombo, les agriculteurs disposent de bonnes capacités de gestion mais montrent des faiblesses dans la mise en œuvre de solutions innovantes à leurs problèmes.***

Ancien village créé depuis 1525 puis rattaché à la commune de Richard-Toll en 1980, le quartier de Ndombo Alarba abrite la majeure partie de la population paysanne exerçant dans la commune. Organisés en groupements d'une soixantaine de membres, ces agriculteurs se caractérisent par les riches expériences acquises en matière d'autogestion. Ils se comptent parmi les premiers à abriter les périmètres autogérés dans la région de Saint-Louis.

Depuis 1981, ils ont assuré la gestion d'un aménagement de 150 hectares découpés en parcelles variant entre 0,75 et 0,80 hectare. Le riz reste la principale spéculation pratiquée. La tomate a été abandonnée après des expériences peu concluantes. La maîtrise de la spéculation a posé quelques problèmes avec l'apparition d'aléas très complexes : des attaques qui se sont soldées par des échecs cuisants à la suite des premières tentatives.

Le support logistique pour la gestion de la production, constitué essentiellement de matériels agricoles (tracteur, moissonneuse-batteuse, charrue, motopompes), et d'un magasin de stockage est entretenu grâce à la participation des membres calculée au prorata des services reçus. Ainsi, ces groupements ont connu des résultats jugés satisfaisants par leurs membres : le matériel est renouvelé si besoin, les relations avec les partenaires sont satisfaisantes (le taux de remboursement des crédits est de 100 %).

Les réelles dispositions traduites ici au plan organisationnel sont le fait de l'acquisition chez ces agriculteurs d'une certaine culture qui rompt avec la logique de subordination complète à l'État, comme c'était le cas dans le passé. Mais l'absence d'initiatives innovantes pour prendre le développement de l'activité agricole montre que l'esprit d'entreprise fait encore défaut dans ces regroupements.

Des problèmes relatifs à la taille très réduite des parcelles, et à l'absence de partenaires véritables aussi bien au plan technique que financier, sont restés des constantes et peu d'efforts ont été entrepris pour les résoudre. L'activité agricole s'exerce encore comme un moyen de survie et non comme un outil de développement. C'est pourquoi des préoccupations d'investissement sont absentes dans les pratiques de gestion ; cet aspect n'étant pris en compte que dans l'espoir d'un futur apport extérieur en provenance de relations de partenariat.

***Le manque de terres sur le territoire communal a favorisé l'émergence d'une agriculture indépendante entretenue par les migrants agricoles.***

La majorité des agriculteurs tiennent leurs activités hors de la commune. Une bonne partie d'entre eux ont acquis leurs parcelles sur le domaine du colonat qui s'étend sur près de 800 hectares, alors que d'autres sont obligés d'aller, sans cesse, à la conquête de terres dans l'arrière-pays. Les terres du colonat constituent une forme de compensation aux dommages subis par les agriculteurs de Richard-Toll qui ont vu la quasi-totalité du domaine foncier communal confisqué par la CSS.

On retrouve dans le secteur agricole des producteurs constitués pour l'essentiel de migrants agricoles. Un certain nombre d'entre eux entretiennent d'autres activités grâce auxquelles ils parviennent à financer les campagnes agricoles. Les commerçants, les salariés temporaires de la CSS et les artisans sont les plus actifs dans cette forme d'agriculture. Mais les commerçants restent les plus grands opérateurs et dirigent parfois des exploitations de plus de 10 hectares en s'appuyant sur des équipes d'ouvriers agricoles contractuels.

En dehors de la canne à sucre base de l'agro-industrie, l'activité agricole dans cette commune est dominée par la riziculture avec des rendements variant entre 6 et 7 tonnes par hectare.

Dans le domaine du colonat, le maraîchage reste une activité généralement investie par les agriculteurs aux moyens très modestes qui ne peuvent pas se lancer dans la riziculture. Ils opèrent à titre individuel et s'autofinancent entièrement sans recourir à des partenaires institutionnels comme la CNCAS. Leur manque de structuration ne favorise pas la mise en œuvre d'initiatives collectives.

La plupart d'entre eux se montrent favorables à traiter avec des partenaires pour accroître les performances de l'agriculture mais ignorent les formes que devrait prendre un tel partenariat.

Actuellement la commercialisation de la production se fait à partir du marché de Richard-Toll.

***La culture fruitière et le maraîchage sont exercés par des populations en majorité constituées d'immigrants.***

Sur une superficie d'environ 50 hectares s'activent des agriculteurs dans le maraîchage et la production de fruits (goyaves, oranges, citrons, bananes, etc.). Les exploitations entretenues sont de type familial dépassant rarement 0,5 hectare. La population originaire de la localité s'investit peu dans ce genre d'activité qui reste dominée par les immigrants venus des régions du sud du pays à la recherche d'un emploi à la CSS. Ces derniers ont fini par s'installer avec leur famille dans le domaine de l'exploitation.

Les promoteurs de ce type d'agriculture dans la plupart des cas, s'adonnent conjointement à d'autres activités qu'ils considèrent comme leur source principale de revenu (pêche, emploi à CSS).

#### Des relations particulières avec la CSS autour de l'accès à l'eau

La présence de la CSS se fait remarquer dans la vie agricole de la commune. Elle assure gratuitement l'accès à l'eau pour l'irrigation des exploitations se trouvant dans le domaine du colonat et dans la zone communale en bordure de son réseau d'irrigation. Ce faisant, cette entreprise semble jouer la carte d'un partenariat utile avec les agriculteurs.

Elle est aussi à l'origine d'autres initiatives visant à activer un partenariat étroit avec les populations locales, lesquelles se sont malheureusement soldées par des échecs comme ce fut le cas avec l'association des retraités de la CSS pour le dessalement de ses terres. Ceci consistait à autoriser dans son domaine en jachère l'activité rizicole qui était jugée efficace pour diminuer la teneur en sel sur les terres. Mais l'expérience fut de courte durée à cause des mésententes internes intervenues dans la gestion de ces terres.

En définitif, l'accès au foncier apparaît comme une véritable contrainte chez les agriculteurs de Richard-Toll. Pour la plupart d'entre eux, la conquête des terres voisines reste la seule alternative. Des moyens importants sont déployés pour entretenir une agriculture migratoire, mais l'absence de stratégies communes demeure une grande faiblesse qui empêche les opérateurs agricoles d'activer des relations de partenariat susceptibles de faire évoluer le secteur vers un stade plus avancé de pourvoyeur de richesses.

#### **3.4.2. Les éleveurs**

L'élevage urbain conserve son caractère domestique et fait rarement l'objet d'une exploitation économique. C'est à partir de l'arrière-pensée que s'effectue l'essentiel du ravitaillement du marché de Richard-Toll en produits animaux. Les opérateurs résidant dans la commune n'interviennent qu'en aval de l'activité, plus précisément dans l'entretien temporaire et la vente des espèces animales où prédominent nettement les ovins et les caprins. Des groupes de femmes se sont récemment orientés vers l'embouche bovine mais l'expérience qui n'est qu'à ses débuts ne connaît pas encore une grande ampleur.

#### **3.4.3. Les pêcheurs**

L'activité de pêche à Richard-Toll est restée traditionnelle. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal et le lac de Guier. Sur les trois débarcadères existants, deux sont situés dans la commune à Gaé 2 et Gadalkhout, et le troisième à Chago, à environ 7 km de la ville.

La commercialisation de la production est en grande partie assurée par des mareyeurs parmi lesquels sont comptés quelques immigrants en provenance d'autres localités de la région. Elle s'effectue de façon informelle et souffre de faiblesses liées au manque d'équipements fonctionnels.

La mise en place d'une chambre froide sur un financement du FED n'a duré que quatre années. Les raisons de l'échec sont attribuées à un manque de rigueur dans la gestion. Un promoteur issu de la communauté des mareyeurs a, par la suite, manifesté l'intérêt de reprendre l'investissement mais s'est vu rejetée la requête pour des raisons incompréhensibles.

### **3.5. L'économie populaire**

La fonction de centre industriel qu'assume dans la région, la commune de Richard-Toll, a surtout favorisé le développement d'un secteur populaire très dynamique. Des opérateurs d'origines diverses en assurent l'extension sous maintes formes s'inspirant d'une logique de recherche d'efficacité à retombées immédiates.

Dès lors, le commerce développé autour des produits étrangers (sous forme de fraude) est devenu pour les catégories sociales les plus démunies un recours inéluctable pour se tirer d'affaire, alors que l'artisanat et le transport subissent fortement l'invasion des professionnels en provenance des autres régions du pays.

#### **3.5.1. Les commerçants de l'informel**

Avec un chiffre d'affaires de plus de 13 milliards de FCFA et totalisant 3 541 unités, le commerce informel emploie une proportion importante d'adultes âgés entre 20 et 55 ans (84 %). Les femmes sont bien représentées dans cet effectif (61 %).

Il convient de rappeler que le poids du commerce dans l'économie s'explique essentiellement par la densité démographique importante et la diffusion des revenus des travailleurs de la CSS impliquant une très forte demande en consommation.

Les unités du commerce informel peuvent être classées en deux catégories selon l'envergure de l'activité. Ainsi, 89 % se comptent dans la petite catégorie et les 11 % restant dans la catégorie moyenne. Elles trouvent leurs espaces d'expression dans les boutiques de quartier, les rues (étalages et tables), les marchés (étalages, tables ou cantines). La proportion de marchands ambulants ou exerçant à domicile est importante.

On trouve peu de salariés dans le commerce informel (1 %). 93 % des commerçants ont le statut de travailleur indépendant, 4 % sont des aides familiales et 1 % doté d'un statut d'associé. Les unités recensées dans ce sous-secteur comptent une seule personne à 85 %, deux personnes à 13 % et trois personnes à 2 %. La périodicité de l'activité reste annuelle à 95 %.

Les boutiques, les quincailleries, les produits d'élevage, les intrants agricoles, les produits cosmétiques, la vente de pièces automobiles sont l'apanage des hommes. Les femmes se retrouvent dans la vente de lait, de produits forestiers, du poisson, des produits maraîchers et du sucre.

Hormis les céréales, les produits maraîchers et le poisson du fleuve, les produits et articles proposés dans le commerce informel, proviennent de très loin de la zone d'influence de Richard-Toll.

Le commerce du sucre en poudre et autres produits et articles provenant de la Mauritanie sous forme de fraude, constituent les créneaux d'une bonne partie des opérateurs du secteur. Le commerce informel est très peu intégré à l'économie locale en ce sens que les lieux d'approvisionnement sont hors des centres d'intérêt de la commune.

Le grand marché central d'une superficie de 24 hectares accuse une saturation, alors que les autres marchés sont sous-occupés. Les usagers se plaignent de l'insalubrité et du manque d'équipements ; la municipalité n'ayant pas encore trouvé de solutions adéquates pour la prise en charge de la gestion des marchés.

Les acteurs du commerce informel ne disposent pas d'organisations formelles. Des affinités ethniques et des rapports économiques semblent être les seules bases qui prévalent surtout chez les hommes.

C'est, chez les femmes qu'on note une plus grande volonté dans la prise en charge de quelques-unes de leurs préoccupations financières sous la forme associative. Elles constituent entre elles des tontines fonctionnant sur la base de règles et de critères fixés de façon consensuelle. L'épargne qui en résulte, est généralement utilisée pour le financement de leurs activités mais aussi pour faire face à des dépenses de cérémonies.

Par ailleurs, le commerce de gros portant sur les produits alimentaires et les pièces détachées est en train de subir fortement la menace du commerce informel dont les opérateurs recourent à d'autres créneaux pour leurs approvisionnements en marchandises.

Les modou-modou<sup>2</sup>, réputés grands chasseurs de profits, demeurent les principaux promoteurs du type de commerce s'opérant par des étalages et cantines basés sur des produits d'importation. Les rapports de solidarité très étroits caractérisant cette catégorie d'opérateurs ont surtout facilité une implantation croissante sur le marché de la commune de Richard-Toll. Certains d'entre eux développent des relations de partenariat avec leurs homologues de Dakar et de Touba qui sont leurs principaux fournisseurs.

### **3.5.2. Les artisans**

Répondant de l'économie populaire, l'artisanat prend forme dans divers petits métiers orientés vers des actions de transformation, de fabrication et de service. Par ses 3 119 unités de production, il assure une valeur ajoutée de 1,8 milliard de FCFA. Les femmes sont très présentes dans l'artisanat : elles sont concernées par 59 % des effectifs.

En plus des services domestiques, on retrouve les femmes dans des activités de transformation et de fabrication de produits à base locale. Les produits ciblés sont relatifs à l'alimentation (restauration, pâtisserie locale, décorticage), et à la parure (colliers, nattes, coiffure et tressage, couture et confection, teinture, etc.). Ces activités sont en principe pratiquées à domicile et ne font pas l'objet d'une formation suivie préalablement, sauf pour celles relevant de la confection et de la couture où il existe une formation sommaire sur le tas.

Les corps de métiers classiques relatifs à la maçonnerie, la menuiserie, la mécanique, la réparation d'appareils, la forge, la bijouterie, tapisserie, cordonnerie, constituent le domaine de prédilection des hommes avec une proportion importante d'adultes âgés entre 20 et 55 ans (87 %). Ils exercent leurs activités soit en plein air, dans des ateliers, dans des abris de fortune et à domicile.

Ces artisans sont à 83 % des indépendants et très peu d'entre eux sont employeurs (6 %), les associés n'existent que pour 4 %. La main-d'œuvre utilisée est constituée d'apprentis et d'aide familiale.

#### ***Des réflexes de partenariat qui pourraient faciliter la mise en œuvre de stratégies collectives pour l'organisation du secteur artisanal.***

Des relations de collaboration sont entretenues entre les artisans d'un même corps de métier ou partageant le même domaine d'activité. Chez les bijoutiers, cette collaboration s'opère en terme d'appui gratuit ou de location de service : ceux qui ne disposent pas de matériel complet traitent avec leurs collègues plus équipés en cas de besoin.

Dans le secteur du bâtiment, le partenariat entre les entrepreneurs, les maçons, les plombiers et les menuisiers métalliques est devenu une pratique courante. Les entrepreneurs à qui sont confiés les marchés disposent rarement de personnels permanents. Ils doivent donc recourir à des professionnels sous forme de sous-traitance ou d'emploi salarié pour la réalisation des travaux.

Le centre départemental de formation professionnelle qui reste la principale réalisation de la Chambre des Métiers sur un financement de l'État, entretient un partenariat avec la Fondation Frédéric Hubert et la CSS. La première intervient dans le volet formation et la seconde dans l'octroi de stages débouchant parfois sur des recrutements.

---

<sup>2</sup> Commerçants immigrants venus des régions du centre du pays se réclamant d'une identité mouride.



Cependant, l'impact de tels types de partenariat n'est pas encore ressenti par les artisans justifiant par ailleurs leur manque d'engouement dans les initiatives de regroupement. En effet, 7 % seulement des artisans sont affiliés à une organisation financière et 2 % à une organisation de défense des droits et intérêts des acteurs du secteur.

***Par ses carences institutionnelles et ses faibles capacités d'organisation, l'artisanat est encore loin de répondre à toutes les attentes des opérateurs locaux.***

L'équipe de la Chambre des Métiers en place parvient difficilement à susciter de l'engouement chez les artisans. Elle n'enregistre que 70 adhérents dont la plupart déplore son manque d'efficacité. Il est surtout reproché aux responsables de cet organe les limites énormes dans leur capacité d'action pour poser les problèmes réels du secteur à qui de droit et ensuite de travailler à la mise en œuvre de solutions appropriées.

Les rares interventions notées concernent l'organisation de séminaires de formation pour les chefs d'atelier dans des domaines qui s'éloignent de leurs priorités (gestion et comptabilité).

Devant les difficultés relatives à l'accès aux marchés des travaux publics et à des partenaires d'appui, cette structure se révèle peu opérationnelle. La réalisation des principaux ouvrages dans la localité est confiée aux entreprises étrangères.

De l'autre côté, il est souvent reproché aux opérateurs locaux, la faible capacité d'autofinancement et le sous-équipement qui occasionnent des retards considérables dans les délais de réception. Mais la persistance de limites de ce genre s'explique surtout par l'inadéquation du cadre institutionnel aux réalités de l'artisanat.

Les structures financières en place n'ont pas apporté de réponses pratiques aux difficultés de financement que rencontre la plupart des artisans. Elles se trouvent complètement déconnectées au mode de déroulement des activités artisanales.

Les modalités de fonctionnement sont définies de façon unilatérale et reposent sur des critères difficilement réalisables. Par exemple, la nature de la garantie exigée est jugée trop excessive par la majorité des artisans. Pour bénéficier d'un crédit ACEP (Agence de Crédit et d'Épargne Populaire), il faut remplir à titre de garantie l'une des conditions suivantes avec un délai de paiement de 12 mois et un taux d'intérêt de 10% :

- une carte grise d'un véhicule en très bon état,
- un bulletin de salaire (pour l'établissement d'un ordre de virement sur salaire),
- un titre foncier.

Devant cette situation peu favorable, les signes d'une volonté collective de se prendre en charge peuvent être notés à travers la mise sur pied de la FENAF (Fédération Nationale des Professionnels de l'Habillement). Créée en 1995 avec un statut de GIE, cette structure se fixait pour objectif la mise en place d'une mutuelle pour le financement de leurs activités professionnelles (charges d'investissement pour les besoins d'extension). Mais après les premières cotisations pour l'ouverture de compte bancaire, l'expérience est restée sans suite.

Cela pose le problème de la faible capacité d'organisation des artisans comme en témoignent les contre-performances de la Chambre des Métiers dans sa mission de mobilisation, de coordination et d'appui aux opérateurs du secteur.

Les relations avec la municipalité sont plutôt distantes. Il n'existe aucun cadre de concertation où se traitent les problèmes des artisans et des rôles à leur faire assumer dans les travaux à réaliser dans la commune. Le peu de service confié à quelques rares artisans s'opère de façon individuelle et n'échappe pas au déterminisme des considérations subjectives liées à la parenté ou à l'amitié.

***L'octroi des marchés des travaux publics souffrent encore d'un clientélisme d'ordre politique et parental.***

Cette situation justifie pour beaucoup d'artisans le manque d'intérêt à s'investir dans des initiatives de regroupement dont ils sont convaincus de la vulnérabilité, tant que les considérations d'ordre sentimental continueront d'exercer leur suprématie dans les rapports professionnels avec les partenaires responsables des marchés.

Par ailleurs, l'approvisionnement en matières premières se fait en bonne partie sur place. La localité abrite assez de magasins de ravitaillement dont les gérants bénéficient d'une collaboration étroite avec les grands opérateurs de Dakar. Pour les grosses commandes, les artisans préfèrent effectuer le déplacement jusqu'à la Capitale.

Ainsi, malgré leur poids relativement important dans l'économie de la commune, les artisans sont loin de disposer des capacités nécessaires pour tirer profit des importantes ressources existantes dans la localité. Les rôles importants qu'il convient de leur faire assumer dans le cadre du développement local, supposent selon leur avis une réhabilitation de la Chambre des Métiers autour des fonctions suivantes :

- Implication dans la prise de toutes décisions concernant le secteur,
- Recherche de marchés,
- Organisation d'espaces de production artisanale et d'exposition des produits,
- Travailler à l'intégration entre l'artisanat et l'agriculture (fabrication de matériels agricoles).

**3.5.3. Les transporteurs**

Par son dynamisme économique qui en fait un pôle attractif dans la région de Saint-Louis, la commune de Richard-Toll assure un rôle de carrefour dans les activités de transport. Mais, le secteur subit encore l'invasion des opérateurs de l'extérieur à cause des contraintes découlant des faibles capacités d'investissement des transporteurs locaux et de l'absence de politique de gestion soutenue.

***Le positionnement de Richard-Toll comme carrefour des échanges commerciaux dans la région de Saint-Louis, est un atout qui ne profite pas suffisamment aux résidents évoluant dans le secteur.***

Avec une valeur ajoutée d'un milliard de FCFA, le sous secteur transport ne manque pas d'intérêt dans l'économie locale.

Les activités concernent le transport de personnes et de marchandises. Les axes Saint-Louis/Dakar et Fouta (les départements de Podor et de Matam) sont desservis en plus des marchés hebdomadaires environnants. Des pirogues assurent la traversée du fleuve pour se rendre à Rosso Mauritanie en vue de l'achat de marchandises.

Les véhicules hippomobiles qui assurent les liaisons à l'intérieur de la ville, sont entretenus par les opérateurs résidents dans la commune. Ils sont parfois confiés à de jeunes conducteurs âgés entre 12 et 17 ans. Certains, reçoivent un salaire mensuel variant de 8 000 et 10 000 FCFA et pour d'autres c'est une simple gratification à cause de la parenté proche avec le propriétaire (fils, neveu).

Le transport intra-urbain avec les taxis-clando enregistre une trentaine d'opérateurs qui assurent les liaisons entre les quartiers longeant la route principale qui parcourt le centre ville. Les véhicules hippomobiles se chargent des déplacements à l'intérieur des quartiers.

Le développement de ce type de transport a été favorisé par la très grande mobilité des populations sur l'espace communal et la densité des relations entre cette ville et son hinterland.

### ***Des réflexes d'auto-organisation qui se cherchent un espace d'expression***

On note chez les transporteurs une certaine volonté de prendre en charge l'organisation de l'activité sur les lieux qui font office de gare routière. Ces derniers ont mis en place une structure leur permettant de réaliser un local doté d'une ligne téléphonique grâce à des cotisations extraites directement à l'activité : 50 FCFA pour chaque départ de véhicule.

En se référant ici à l'activité plutôt qu'au simple statut de membre pour s'assurer les fonds nécessaires face aux besoins de fonctionnement de leur organisation (entretien du local, paiement des factures de téléphone et frais divers), les transporteurs explorent par là une forme de cotisation assez originale qui révèle l'existence de dispositions à accepter des ponctions sur leurs activités chaque fois que la finalité s'avère claire et partagée.

Par ailleurs, l'absence d'infrastructures adéquates pour le transport est retenue pour l'une des raisons majeures qui empêchent la promotion des acteurs locaux dans le secteur. Cette situation a avantagé les véhicules étrangers autour desquels s'est développé un circuit de transport parallèle (les grands cars Ndiaga Ndiaye de Dakar). Les déplacements interurbains continuent de profiter aux opérateurs ayant un centre d'intérêt hors de la commune.

### ***La voie de la concertation active autour de la prise de décisions importantes dans le secteur du transport n'est pas suffisamment investie par la municipalité.***

Un projet de gare routière pour répondre aux préoccupations des transporteurs est en vue mais une véritable concertation tarde à être instaurée par les autorités municipales. Une telle situation n'est pas sans susciter quelque désarroi chez les transporteurs et contribue ainsi à les conforter dans le sentiment d'être l'objet d'un rejet par les puissances publiques en général et le Conseil municipal en particulier.

Par l'absence de politique adéquate attendue de la part des autorités locales, la vulnérabilité du secteur s'accroît de jour en jour aux dépens des opérateurs résidents. L'inexistence de relations fonctionnelles entre le secteur et les structures partenaires en place comme les banques et les mutuelles de crédit, est à compter comme un facteur aggravant qui nécessite une plus grande implication du Conseil municipal, en vue d'impulser une pareille dynamique.

## **3.6. Les opérateurs du secteur moderne**

Avec une valeur ajoutée de 17,8 milliards, le secteur moderne demeure le véritable poids lourd de l'économie locale. L'agro-industrie en constitue le noyau dur permettant l'émergence de PME/PMI dans les domaines du commerce, des services, du tourisme et de la restauration. Les opérateurs extérieurs assurent le contrôle des unités de production les plus importantes ; la présence des locaux se montrent surtout dans la tenue d'unités de commerce et celles touchant à certains services.

### **3.6.1. Les PME/PMI**

Les 154 unités recensées opèrent dans les services (48 %), le commerce (40 %), l'agro-alimentaire (6 %), le tourisme et les transports (6%). Sur 1,5 milliard de richesses créées, 51 % relèvent du commerce et 32 % des services.

L'activité de commerce porte sur les pièces détachées, la quincaillerie, les denrées de base, l'habillement, les produits cosmétiques, les boissons et les produits énergétiques (gaz, essence), etc.

Les opérateurs, originaires d'ailleurs pour la plupart, sont devenus des résidents à part entière après s'être constitués une famille sur place. Ils ont rarement bénéficié d'appui provenant de partenaires comme l'État ou les banques de la place. Ils assurent eux-mêmes leur propre financement et manifestent peu d'enthousiasme dans la recherche de partenaires institutionnels. Ils se contentent des réseaux de relations personnelles pour faire face aux besoins d'investissement et de lobbying sur le marché local.

Les entreprises prestataires de services concernent les rizeries, les tracteurs, la réparation de machines, auxquels s'ajoutent les télécentres, les bornes fontaines qui représentent 85 % de l'effectif. La gestion des télécentres est généralement confiée à des jeunes instruits confrontés à des problèmes d'insertion sur le marché du travail. Pour ces derniers, l'activité constitue un tremplin en attendant que d'autres opportunités s'ouvrent à eux. Cela explique largement la très grande mobilité professionnelle dans ce secteur. Quant aux promoteurs de télécentres, on les retrouve dans des activités de plus grande envergure soit dans la localité, soit ailleurs.

La présence de tracteurs et d'autres types d'équipements agricoles en location (motopompes, moissonneuses batteuse) se justifie par le développement de la riziculture dans le domaine du colonat et ses environs. Ils relèvent de la propriété d'un groupement paysan (Ndombo Alarba), d'anciens professionnels de la SAED structurés en GIE ou de promoteurs individuels.

Dans l'agro-alimentaire et le tourisme, les initiatives s'orientent vers la boulangerie, la restauration et l'hôtellerie. La restauration des ouvriers de la CSS représente un marché de 110 millions par an, elle est assurée par une femme chef d'entreprise, d'un dynamisme admirable pour être à la hauteur de la tâche. Du côté de l'hôtellerie, les promoteurs affichent moins de vivacité à cause d'une clientèle assez limitée et la cherté des taxes subies.

### **3.6.2. Les grandes entreprises**

Les grandes entreprises en activité dans la commune sont constituées de la CSS et de son bébé IDIS spécialisée dans la fabrication de PVC. La gamme est complétée par l'hôtel Gîte d'étape, de la SAED et des banques.

La CSS a connu des moments de bonne intégration sociale et économique dans la commune. Tous les ménages disposaient au moins d'un emploi, les notables (chefs de quartier) étaient consultés à l'occasion des embauches et recevaient une assistance en période de grande consommation de sucre (ramadan, cérémonies religieuses). La CSS a réalisé des aménagements pour les populations.

Le besoin de réorganisation pour s'adapter au contexte de la mondialisation des économies a conduit l'entreprise à se détourner de la politique sociale habituelle et à ajuster le personnel.

La population de Richard-Toll ayant encore gardé ses caractéristiques rurales, s'est déclarée incompétente face aux nouveaux profils recherchés. Il s'y ajoute la cherté du sucre produit à la CSS qui a favorisé le recours à la fraude à partir de la Mauritanie dont la ville n'est séparée que par le fleuve.

L'ère des hostilités entre la CSS et la ville venait ainsi de s'ouvrir, et l'intrusion de l'entreprise dans le Conseil municipal se perçoit comme procédant d'une stratégie coloniale.

La CSS participe d'une part à l'animation de la ville par le financement des activités d'une équipe de football évoluant en première division du championnat national, mais les actes répétés de déflation marquent davantage les populations locales.

On assiste depuis quelques années à la remise en cause des avantages accordés à la CSS, notamment par les opérateurs économiques (UNACOIS), ce qui soulève des questions quant à son avenir.

L'hôtel Gîte d'étape entretient avec la municipalité des relations marchandes, la concertation sur le développement du tourisme et la gestion de la cité est complètement absente entre les deux structures. Le gérant voit en la commune un concurrent, de par la construction de l'hôtel de la Mairie qui est actuellement en voie d'achèvement.

La commune de Richard-Toll est bâtie sur un site favorable au développement du tourisme avec les opportunités de la chasse, de la présence du fleuve auxquelles on peut ajouter la maison historique communément appelée "les folies du Baron Roger".

Malheureusement, des efforts symbolisant des préoccupations de développement touristique sont peu perceptibles. Le "routard", publication très consultée par les touristes européens, donne une mauvaise image de la ville.

On note la présence de trois banques : la BICIS, la CBAO et la CNCAS. Cette dernière est spécialisée dans le crédit agricole, tandis que les deux premières se déclarent disponibles pour tous projets bancaires. Il faut cependant déplorer les incompatibilités de logiques de la BICIS et de la CBAO avec les opérateurs économiques locaux. Ainsi, elles constituent plus « de passoires » de salaires que d'outils de promotion du développement local.

#### **4. FISCALITÉ ET GESTION MUNICIPALE**

Le service offert par les différentes administrations de Richard-Toll est évalué au coût des salaires versés à 843,4 millions, soit une moyenne de 13 300 FCFA par habitant. Les services publics marchands y participent pour 7 000 FCFA, l'administration centrale pour 5 000 FCFA et la commune pour 1 300 FCFA seulement.

##### **4.1. Évaluation de la pression fiscale et capacité à dépenser du Conseil municipal**

Pour l'année 1997, les recettes de fonctionnement de la commune s'élèvent à 6 700 FCFA par habitant, dont 73 % proviennent des impôts locaux, 17 % de la dotation de l'État, 5 % des produits locaux, 4 % des taxes municipales et 1 % des produits d'exploitation.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 424 millions en 1997 et sont constituées du budget primaire à 83 % et de la dotation de l'État pour 17 %.

Le budget primaire qui se chiffre à 353 millions représente 1,2 % du Produit Local Brut s'élevant à 30 milliards. Cette ponction est d'une extrême faiblesse comparée aux besoins d'entretien et d'investissements nécessaires pour entretenir un développement local intégral.

La pression fiscale sur l'économie trouve son expression à travers le tableau suivant :

<b>PLB (en millions)</b>	<b>30 018</b>
<b>Budget primaire (en millions)</b>	<b>364</b>
<b>Part du budget primaire/PLB</b>	<b>1,2 %</b>

La part considérable des impôts locaux dans la constitution du budget primaire tient à la présence des grandes entreprises dont la plus importante (CSS) a versé 210 millions 1997 (soit 68 % des montants perçus). Mais cela reste toujours très faible si l'on sait que les ponctions sur la CSS ne représentent que 1 % de sa valeur ajoutée.

Le taux de 10 % appliqué à cette entreprise par référence à ce qui est en vigueur dans les pays développés, donnerait droit à 2,1 milliards d'impôts. Dans cette hypothèse, les recettes fiscales devraient atteindre les 3 milliards.

### Évolution du budget

	1996	1997	1998
Taxes municipales	18,4	18,1	22,2
Produits d'exploitation	4,4	4,1	8,3
Impôts locaux	418,1	310,7	309,4
Produits locaux	19,2	20,1	24,1
<b>Total budget primaire</b>	<b>460,1</b>	<b>353</b>	<b>364</b>
Salaires	78,6	82,8	85,5
Proportion des salaires (%)	17	23	23
<b>Dotation de fonctionnement</b>	-	71	26
<b>Total budget fonctionnement</b>	<b>460,1</b>	<b>424</b>	<b>389</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>448,4</b>	<b>230,2</b>	<b>44,2</b>
<b>Total budget</b>	<b>908,5</b>	<b>654,2</b>	<b>433,2</b>

#### 4.2. Capacité à entretenir le cadre de vie

Le montant des investissements en 1997 sont de 230 millions soit 3 600 CFA par habitant. Ils proviennent à 70 % des excédents de fonctionnement capitalisés et à 30 % des fonds de l'État. Ils portent sur les équipements sociaux pour 58 % (santé, éducation et action sociale), et sur le lotissement et la rénovation du patrimoine public pour 36 %.

La ville de Richard-Toll bénéficie d'un stock de capital public d'environ 5,2 milliards dont la gestion incombe à la commune pour 32 %. L'État, les privés et le Conseil régional sont respectivement responsables de 28 %, 39 % et 1 % de ce capital urbain.

#### Stock de capital public urbain (en millions CFA)

	Montant (millions)	%
<b>Commune</b>	1 640	32
<b>Conseil régional</b>	38	1
<b>État</b>	1 462	28
<b>Privés</b>	2 025	39
<b>Total</b>	<b>5 165</b>	<b>100</b>

Le besoin théorique d'entretien correspondant à 5 % équivaut à 258 millions dont 82 millions reviennent à la commune. La prise en charge des besoins d'entretien ne revêt pas encore un caractère prioritaire dans les dépenses communales avec un taux de dépenses qui dépasse à peine les 25 % (22,5 millions). Ces dépenses ont été effectuées dans la réparation, dans l'entretien des bâtiments communaux, dans la tenue des jardins et squares. Les secteurs sociaux et marchands qui abritent plus de 70 % des infrastructures n'ont fait l'objet d'aucune prise en compte dans ces dépenses. Cela nous permet de comprendre l'état de dégradation assez avancé dans beaucoup de cas faisant par ailleurs l'objet d'une mauvaise presse auprès des utilisateurs et bénéficiaires.

Les espaces marchands sont mal aménagés et ne disposent guère de système d'assainissement convenable. Le marché de Richard-Toll Escale d'un coût de 50 millions, se trouve dans une situation dégradée après seulement trois ans d'existence. Les canaux d'évacuation des eaux usées et de ruissellement sont devenus peu fonctionnels faute d'entretien. En plus de sa faible importance, la voirie communale ne bénéficie pas de l'entretien requis.

D'un autre côté, le stock du capital urbain relevant de l'État souffre d'une carence d'entretien plus accentuée. Les bâtiments administratifs sont pour la plupart en mauvais état.

#### Stock de capital public à la charge de la commune selon le secteur

	Commune (millions)	%
<b>Éducation</b>	116	7
<b>Santé</b>	650	40
<b>Sport, loisirs, culture</b>	89	5
<b>Bâtiments communaux</b>	360	22
<b>Infrastructures marchandes</b>	118	7
<b>Autres</b>	306	19
<b>Total</b>	<b>1 640</b>	<b>100</b>

## 5. IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE A LONG TERME

### 5.1. Les perspectives démographiques de la commune

	1976 RGPH-76	1988 RGPH-88	98/2000 <sup>3</sup>	2025	Taux de croissance (%)
<b>Commune de Richard-Toll (effectif en milliers)</b>	13 945	29 565	63 500	142 950	3,5
<b>% Richard-Toll/département</b>	6,8	10,3	18,1	13,7	
<b>% Richard-Toll/région</b>	2,7	4,5	8,5	9	

Depuis l'implantation de l'industrie sucrière, la croissance démographique de la commune de Richard-Toll s'est effectuée à un rythme accéléré avec un taux de plus de 6 %. Cette tendance a été surtout le fait de l'émigration massive de populations en provenance de l'hinterland et du reste du pays.

A partir de 1996, la dynamique démographique accuse un ralentissement assez net sous l'effet d'une saturation de l'espace socio-économique pas toujours aussi attractif qu'avant. Des projets de grande envergure ont été suspendus suite au désengagement de l'État du secteur agricole, et la capacité d'absorption de main-d'œuvre de la CSS s'est vue sensiblement réduite.

Le taux de croissance poursuit actuellement une baisse progressive qui devrait se stabiliser à moyen terme autour de 3 %. Par conséquent, le poids démographique de la commune qui a atteint en 1998-2000 la barre des 18 % du total départemental, se retrouvera à 13,7 % en 2025, soit un recul d'au moins 4 %.

### 5.2. Image démo-économique de la commune de Richard-Toll

Rappelons que l'image démo-économique 2025 du département de Dagana, cohérente avec celles du pays et de la région présentées dans ECOLOC du Delta, repose sur l'hypothèse d'une relance de la croissance économique locale au taux de 6,7 % l'an sur la période 1995-2020. Cette croissance économique serait plus soutenue dans les autres villes du département. Mais pour Richard-Toll celle-ci porterait sur un taux de 5 % en 2025, après avoir transité entre 2000 et 2005 à 10 %, et entre 2005 et 2010 à 7 %.

La population communale qui est passée de 13 945 en 1976 à 29 565 en 1988, puis 63 500 en 2000, devrait se situer en l'an 2025 à 142 950 soit 2,2 fois la taille actuelle.

Avec un Produit Local Brut qui devrait monter à 101 milliards en 2025 selon les hypothèses de croissance ci-dessus indiquées, la productivité moyenne serait multipliée par 1,5 et refléterait parfaitement celle du niveau national estimé à 710 000 CFA. La valeur ajoutée du secteur primaire ferait 2,5 celle actuelle, l'économie populaire 6,3 fois et le secteur moderne quant à lui serait comptable de près de 63 % du PLB. Les PMI/PME devraient générer au moins 60 % de la valeur ajoutée de ce secteur.

---

<sup>3</sup> Nos estimations.



### **5.3. Les stratégies du développement local à long terme**

Les stratégies du développement à long terme de la commune de Richard-Toll doivent intégrer l'avenir de la CSS. En effet, la mondialisation actuelle de l'économie ne saurait admettre de manière durable la persistance des protections accordées à la CSS. Dans tous les cas, la situation de pôle agro-industriel déjà conquise par Richard-Toll devrait demeurer. Même dans l'hypothèse d'un éventuel arrêt de la CSS, ses superficies cultivées en régie (environ 10 000 hectares) devraient être exploitées au profit de nouvelles spéculations destinées à des PME/PMI agro-alimentaires à promouvoir.

La position stratégique actuelle de Richard-Toll traduite par une bonne ouverture à l'arrière-pays, à la Mauritanie et au reste du pays avec la réalisation de la route (Louga — Richard-Toll) lui est très favorable pour faire valoir un statut de pôle régional.

Richard-Toll devrait instruire une connexion stratégique de développement local avec son hinterland intégrant la promotion d'unités de création de richesses en amont et en aval des activités agricoles très porteuses dans la zone.

Une politique de prise en charge des offres de sous-traitance de la CSS devrait être mise en chantier par le renforcement des capacités des entreprises locales pour rendre à sa plus simple expression l'intrusion des opérateurs ayant un centre d'intérêt hors de la localité.

### **5.4. Les stratégies à court terme ou filières porteuses**

Il s'agit ici d'identifier les filières porteuses qu'il convient de promouvoir pour réaliser la relance rapide et soutenue de l'économie locale avec peu de moyens (financiers et non financiers). Les analyses et observations produites dans le cadre de cette étude, nous orientent vers les secteurs et filières suivants :

#### Embouche et agriculture périurbaine

La commune a atteint une population importante d'environ 65 000 habitants, elle polarise Rosso-Sénégal qui est la porte d'entrée et de sortie de la Mauritanie ainsi que tout l'arrière-pays de la région de Saint-Louis. Cela lui offre un marché relativement important pour ses productions.

La commune et ses opérateurs se doivent de travailler à la mise en valeur des sous produits de l'agriculture pour promouvoir l'élevage dans tous ses aspects, notamment l'embouche bovine et ovine et l'aviculture.

Malgré les importantes superficies attribuées à la CSS, les populations disposent de quelques zones d'accès facile à l'eau pouvant abriter une agriculture maraîchère moderne capable de générer des richesses appréciables pour l'économie locale.

La pisciculture ne devrait pas être en reste pour bâtir un secteur primaire dynamique pour asseoir la fonction "se nourrir" de la localité.

Tout cela suppose des actions dans l'organisation des acteurs et les activités en amont et en aval de ses différentes composantes du secteur primaire.

#### Commerce

En plus des atouts liés à sa position géographique, la CSS assure à elle seule une circulation d'environ un milliard de FCFA par mois.

Le commerce de détail semble déjà s'installer confortablement, mais le commerce de gros reste encore entre les mains d'opérateurs extérieurs qui profitent aux périodes basses (veille des marchés du 8 de chaque mois) d'approvisionner les petits commerçants locaux.

Cette situation est à renverser et faire davantage jouer, à Richard-Toll, sa fonction de centre d'approvisionnement des opérateurs locaux et de l'hinterland.

Dans cette perspective, le transport de marchandises devrait connaître un regain.

### BTP

Richard-Toll dispose d'un potentiel de marchés importants dans le domaine des BTP. La CSS assure à elle seule un marché de sous-traitance d'environ un milliard à faire conquérir par les entreprises locales.

Une dynamique de relance des investissements concernant la voirie et l'assainissement qui semble être en bonne voie de reprise, devrait fournir des opportunités aux PME/PMI locales. Les besoins considérables d'aménagements hydro-agricoles de la zone, s'ajoutant à la demande croissante des ménages en matière d'habitat, offrent également de bonnes perspectives de développement de l'entrepreneuriat local.

## **6. CONCLUSION**

La commune de Richard-Toll est perçue comme un pôle de développement industriel régional. La CSS, deuxième établissement employeur après la SDE, se positionne comme déterminante, principale de l'économie locale, la CSS explique la relative vivacité du commerce, de l'artisanat, du transport et de la restauration. Cependant, l'insuffisance d'opérateurs économiques locaux dans la sous-traitance avec la CSS, est à la base d'un manque à gagner important pour l'économie locale (près d'un milliard).

**ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES**

***Commune de Richard-Toll en 1998***

→ **PLB de la Commune de Richard-Toll (1998-1999) : 30 milliards**

→ **Revenu moyen per capita : 474 000 FCFA**

**Tableau 1 : Appréciation comparée du dynamisme de l'économie locale de Richard-Toll: Productivité moyenne selon la localité**

Localités	Productivité moyenne par habitant (Kcfa)
Commune Saint-Louis	381
Commune Dagana	180
Commune Richard-Toll	474
Département de Dagana	313
Milieu rural Dagana	146
Sénégal sans Dakar	222
<b>Sénégal</b>	<b>372</b>

**Tableau 2 : Les grands secteurs du Produit Local Brut**

Grands secteurs	VA	% VA	Population	% Pop	Productivité
Primaire	5 259	18	10 193	16	516
Économie populaire	6 028	20	17 640	28	342
Moderne non agricole	17 888	59	33 719	53	530
Services publics	843	3	1 948	3	433
<b>Total</b>	<b>30 018</b>	<b>100</b>	<b>63 500</b>	<b>100</b>	<b>474</b>

**Tableau 3 : Les comptes du secteur primaire de Richard-Toll, 1988**

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA	
			(en millions)	%
Agriculture	8 927,3	3 826,5	5 100,8	97
Élevage	79	4,4	74,6	1
Pêche	61,2	12,2	49,0	1
Eaux et forêts	43	8,5	34,5	1
<b>Total secteur primaire</b>	<b>9 110,7</b>	<b>3 851,5</b>	<b>5 259</b>	<b>100</b>

**Tableau 4 : Les comptes de l'agriculture**

	Superficies (hectares)	Production (tonnes)	Valeur (millions)	CI (millions)	VA (millions)
Riziculture	850	4 250	467,5	210,4	257,1
Canne à sucre	7 500	840 000	8 400	3 600	4 800
Maraîchage	30	502,0	50,2	15,1	35,1
Culture fruitière	40		9,6	1,0	8,6
<b>Total</b>	<b>8 420</b>	<b>-</b>	<b>8 927,3</b>	<b>3 826,4</b>	<b>5 100,8</b>

Tableau 5 : Les comptes de l'élevage 1998

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA	
			Millions	%
Bovins	30,2	2,6	27,6	37
Ovins	23,3	2,5	20,8	28
Caprins	10,4	0,0	10,4	14
Équins	2,4	1,0	1,4	2
Asins	0,7	0,0	0,7	1
Porcins	3	0,0	3	4
Volaille	7,2	0,5	6,7	9
<b>Total</b>	<b>77,5</b>	<b>6,6</b>	<b>70,9</b>	<b>95</b>
Production laitière	1,9	0,0	1,9	2
Cuirs et peaux	1,8	0,0	1,8	2
<b>Total prod. dérivés</b>	<b>3,7</b>	<b>0,0</b>	<b>3,7</b>	<b>5</b>
<b>Total élevage</b>	<b>81,2</b>	<b>6,6</b>	<b>74,6</b>	<b>100</b>

Tableau 6 : Les comptes de la pêche et des eaux et forêts

Désignation	Production (millions)	CI (millions)	VA (en millions)
Pêche	61,2	12,2	49,0
Eaux et forêts	43	8,5	34,5
<b>Total secteur primaire</b>	<b>9 226,7</b>	<b>3 851,5</b>	<b>5 374,9</b>

Tableau 7 : Les comptes de l'économie populaire

Typologie	Nombre d'unités	Valeur ajoutée		Population		Productivité moyenne (KFCFA)
		Millions	%	Effectifs	%	
Commerce	3 541	3 216,5	53	9494	54	339
Artisanat	3 119	1 806	30	6 281	36	287
Transport	453	1 005,8	17	1865	10	539
<b>Total secteur</b>		<b>6 028,3</b>	<b>100</b>	<b>17640</b>	<b>100</b>	<b>342</b>

Tableau 8 : Effectif du commerce informel et % des femmes

Typologie	Nombre d'unités	% femmes
Boutique de quartier	275	10
Table de quartier	35	100
Animaux vivants	40	0
Vente de pain	58	75
Bois et charbon	56	45
Fruits et légumes	556	94
Lait et dérivés	92	95
Arachides grillées	245	93
Poisson frais	172	99
Vente de thé	27	33
Poisson sec ou fumé	102	94
Aliments de bétail	42	4
Jus de fruit glacé	96	92
Boutiques et cantines de marché	72	10
Céréales et légumineuses	192	77
Engrais et produits chimiques	24	0
Produits cosmétiques	85	20
Buvettes	4	50
Articles vestimentaires	64	25
Quincaillerie et matériaux de construction	88	0
Eau fraîche	120	70
Couscous de farine mil	34	100
Produits de cueillette	69	70
Vente de médicament au détail	20	30
Tiges et racines thérapeutiques	22	0
Mercerie	11	50
Cola	4	0
Viande	16	19
Nattes et balaies	40	60
Vente de nana	45	65
Vente de tabac	11	45
Vente de cassettes	15	0
Sucre et biscuits importés	357	70
Perles et bracelets	48	80
Vente de sel	11	100

(Suite tableau 8)

Typologie	Nombre d'unités	% femmes
Pièces détachées	22	0
Vente de chaussures	50	15
Friperie	76	57
Vente de tissus	76	33
Sacs et bouteilles	22	9
Créditeurs ambulants	54	0
Articles ménagers	14	0
Objets d'art	12	0
Vente matelas et oreillers	4	0
Vente de chapelets et perles	17	0
Vente d'arbres fruitiers et pépinières	14	40
Vente de journaux et livres	1	0
Vente de lunettes et montres	15	0
Débites clandestins de boisson	15	45
Articles de pêche	1	0
<b>Total commerce informel</b>	<b>3 541</b>	<b>61</b>



Tableau 9 : Les comptes du commerce informel

Typologie	Nombre d'unités	Population Concernée (1hbt)	VA (en millions)	Productivité moyenne (en mille)
Animaux vivants	40	288	74,9	260
Bois et charbon	56	225	67,5	300
Aliments de bétail	42	225	71,1	316
Engrais et produits chimiques	24	36	10	278
Vente d'arbres fruitiers et pépinières	14	45	15,1	336
Articles de pêche	1	9	1,5	167
Table de quartier	35	35	9,5	271
Vente de pain	58	58	14,6	252
Fruits et légumes	556	1440	449,2	312
Lait et dérivés	92	92	34,3	373
Arachides grillées	245	245	37,3	152
Poisson frais	172	315	130	413
Poisson sec ou fumé	102	102	68,9	675
Jus de fruit glacé	96	108	46	426
Céréales et légumineuses	192	405	122,9	303
Couscous de farine mil	34	34	8,5	250
Produits de cueillette comestibles	69	69	13,2	191
Produits de cueillette médicinaux	22	69	9,5	138
Viande	16	144	51,6	358
Nattes et balaies	40	40	7,2	180
Vente de nana	45	45	8,1	180
Quincaillerie et matériaux de construction	88	315	104,2	331
Buvettes	4	9	4	444
Eau fraîche	120	120	34,4	287
Pièces détachées	22	99	39	394
Boutique de quartier	275	3096	992,4	321
Vente de thé	27	27	7,5	278
Boutiques et cantines de marché	72	270	95,5	354
Produits cosmétiques	85	342	109	319
Articles vestimentaires	64	288	96,2	334
Vente médicaments en détail	20	22	8,9	405
Ambulants créditeurs	54	54	22,7	420

(Suite tableau 9)

Typologie	Nombre d'unités	Population Concernée (1hbt)	VA (en millions)	Productivité moyenne (en mille)
<b>Mercerie</b>	11	54	12,6	233
<b>Cola</b>	4	11	1,7	155
<b>Vente de tabac</b>	11	11	3,2	291
<b>Vente de cassettes</b>	15	15	3,8	253
<b>Sucre et biscuits importés</b>	357	357	90	252
<b>Perles et bracelets</b>	48	48	10,3	215
<b>Vente de sel</b>	11	11	1,2	109
<b>Vente de chaussures</b>	50	50	10,2	204
<b>Friperie</b>	76	144	44,4	308
<b>Vente de tissus</b>	76	450	153	340
<b>Sacs et bouteilles</b>	22	27	9,5	352
<b>Articles ménagers</b>	14	90	38,8	431
<b>Objets d'art</b>	12	18	6,5	361
<b>Vente matelas et oreillers</b>	4	27	9,8	363
<b>Vente de chapelets et perles</b>	17	72	19,6	272
<b>Vente de journaux et livres</b>	1	1	0,5	500
<b>Vente de lunettes et montres</b>	15	15	4,3	287
<b>Débit clandestin de boissons</b>	15	90	32,4	360
<b>Total commerce informel</b>	<b>3541</b>	<b>10162</b>	<b>3216,5</b>	<b>317</b>

Tableau 10 : Effectif des artisans et % des femmes

Typologie	Nombre d'unités	% femmes
Briqueteurs	36	0
Maçons	91	0
Fabrication de nattes	27	92
Fabrication d'encens	66	100
Fabrication de jus et boisson	106	76
Pâtisserie locale	102	95
Couture et confection	181	16
Menuiserie bois	52	0
Cordonniers	30	4
Tapissiers et matelassiers	12	0
Forgerons	80	0
Menuisiers métalliques	45	0
Restauratrices	52	100
Préparateurs de petits déjeuner	75	51
Préparation de fondé et tiakri	133	100
Préparation de sandwich et friture	83	100
Préparation de thé	35	30
Dibiterie	23	0
Fabrication de chapelets	1	0
Fonderie	4	0
Bûcherons	22	0
Vannerie et tamis	4	25
Fabrication de sachets plastiques	15	0
Charpentiers	5	0
Coiffure et tressage	217	86
Photographes	28	0
Réparation radio et tv	27	0
Vulcanisateurs	12	0
Meunerie	32	0
Mécaniciens	45	0
Tôliers et peintres	30	0
Electriciens auto	16	0
Électriciens bâtiment	56	0
Décortiqueuse machine	45	9

(Suite tableau 10)

Typologie	Nombre d'unités	% femmes
Réparateurs de cyclomoteurs	18	0
Peintres bâtiment	39	0
Horlogerie	9	0
Chargeurs de batteries	3	0
Réparateurs de frigo	12	0
Blanchisseuses	50	100
Plombiers	18	0
Cireurs et réparateurs de chaussures	42	0
Domestiques	850	100
Bobineurs tourneurs	4	0
Réparateurs de machines à coudre	4	0
Teinturières	70	100
Bijouterie	24	0
Réparateurs de lunettes	6	0
Tisserands	12	0
Broderie et tricotage	41	61
Poterie	26	100
Sculpteurs	18	0
Maîtres coraniques	30	6
Location de chaises	18	50
Porteurs de chariots & manutentionnaires	25	0
Conserverie de poissons	12	0
<b>Total</b>	<b>3 119</b>	<b>59</b>

Tableau 11 : Les comptes de l'artisanat

Typologie	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)
Briqueteurs	36	438,8	407,7	31,1
Maçons	91	87,4	0,0	87,4
Fabrication de nattes	27	20,3	5,7	14,6
Fabrication d'encens	66	35,6	2,3	33,3
Fabrication de jus et boisson	106	63,5	19,0	44,5
Pâtisserie locale	102	70,6	38,2	32,4
Couture et confection	181	297,6	156,4	141,2
Menuisiers bois	52	161,2	108,2	53,0
Cordonniers	30	46,4	27,0	19,4
Tapissiers et matelassiers	12	16,4	5,2	11,2
Forgerons	80	115,2	54,7	60,5
Menuisiers métalliques	45	78,2	10,4	67,8
Restauratrices	52	235,8	129,7	106,1
Préparateurs petits déjeuner	75	140,8	84,5	56,3
Préparateur fondé et tiakri	133	311,6	215,8	95,8
Prép. de sandwich et friture	83	242,6	217,7	24,9
Préparation de thé	35	31,5	18,9	12,6
Dibiterie	23	155,4	100,2	55,2
Fabrication de chapelets	1	0,9	0,4	0,5
Fonderie	4	5,0	1,2	3,8
Bûcherons	22	39,6	23,8	15,8
Vannerie et tamis	4	5,2	0,6	4,6
Fabric de sachets plastiques	15	32,4	22,2	10,2
Charpentiers	5	4,8	0,0	4,8
Coiffure et tressage	217	71,8	1,5	70,3
Photographes	28	30,2	12,7	17,5
Réparation radio/ télévision	27	50,2	20,7	29,5
Vulcanisateurs	12	27,0	12,2	14,8
Meunerie	32	31,7	14,4	17,3
Mécaniciens	45	96,0	10,7	85,3
Tôliers et peintres	30	128,5	79,7	48,8
Électriciens auto	16	48,1	20,3	27,8
Électriciens bâtiment	56	81,5	16,0	65,5
Décortiqueuses machine	45	74,0	34,3	39,7
Réparateurs cyclomoteurs	18	19,8	1,7	18,1

(Suite tableau 11)

Typologie	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)
Peintres bâtiment	39	41,8	13,3	28,5
Horlogerie	9	2,9	0,1	2,8
Chargeurs de batteries	3	10,0	3,5	6,5
Réparateurs de frigo	12	47,5	38,0	9,5
Blanchisseuses	50	13,0	0,0	13
Plombiers	18	30,6	4,7	25,9
Cireurs - réparat Chaussures	42	15,6	3,5	12,1
Domestiques	850	107,1	0,0	107,1
Bobineurs tourneurs	4	9,4	0,6	8,8
Rép. Machines à coudre	4	1,3	0,0	1,3
Teinturières	70	40,3	2,7	37,6
Bijouterie	24	38,8	7,3	31,5
Réparateurs de lunettes	6	2,1	0,6	1,5
Tisserands	12	18,3	10,7	7,6
Broderie et tricotage	41	61,3	24,7	36,6
Poterie	26	6,4	2,7	3,7
Sculpteurs	18	8,6	1,7	6,9
Maîtres coraniques	30	14,4	0,3	14,1
Location de chaises	18	9,4	0,0	9,4
Porteurs et manutention,	25	13,5	0,0	13,5
Conserverie de poissons	12	6,5	0,0	6,5
<b>Total</b>	<b>3 119</b>	<b>3 794,5</b>	<b>1 988,5</b>	<b>1 806,0</b>

Tableau 12 : Les comptes du transport

Typologie	Population concernée (1hbt)	VA (en millions)	Productivité moyenne (en mille)
<b>Pirogues</b>	56	13,5	241
<b>Calèches</b>	551	170,5	309
<b>Charrettes</b>	255	61,2	240
<b>Taxis clando</b>	266	47,0	177
<b>Taxis 7 places</b>	284	94,4	332
<b>Minicars 14 places</b>	86	18,0	209
<b>Camionnettes 14 places</b>	202	64,8	321
<b>Camions 30 tonnes</b>	324	356,4	1 100
<b>Camions 10 tonnes</b>	135	126	933
<b>Bennes</b>	90	54	600
<b>Total transport</b>	<b>2 249</b>	<b>1 005,8</b>	<b>447</b>

Tableau 13 : Les comptes des PME et PMI

	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Impôts (millions)
Magasin intrants agricoles	3	18,9	3,2	15,7	1,3
Boulangerie	3	113,1	27,3	85,8	0,0
Rizerie	3	363,2	318,8	44,4	1,5
Restauration ouvriers CSS	1	110	66	44,0	0
Caisse sécurité sociale CSS	1	25,3	3,7	21,6	0
Tracteurs	5	262,7	42	220,7	1,5
Moissonneuses batteuses	3	54	9	45	0,5
Mareyeur	1	19,4	3,7	15,7	1,1
Abattoir	1	20,1	0,0	20,1	0,1
Magasin pièces détachées	3	14,4	1,3	13,1	0,1
Quincaillerie	8	103,7	8,0	95,7	1,4
Entreprise de nettoyage	1	66	24,4	41,6	6,0
Essencerie	2	90	7,6	82,4	22,4
Réparation groupe et transport	1	5,8	0,9	4,9	0,2
Habillement / produits cosm,	1	9,6	6,2	3,4	0,0
Labo photos	2	72	47,5	24,5	0,1
Télécentre	51	66,1	1,1	65,0	1,3
Pharmacie	5	99,6	28,9	70,7	3,9
Cabinet dentaire	1	9,6	5,3	4,3	0,0
Librairie	3	7,4	0,5	6,9	0,1
École privée	2	26,3	2,3	24,0	0,0
Vidange fosse	1	3,2	0,4	2,8	0
Borne fontaine	12	1,8	0	1,8	0
Hôtel	4	36,2	7,8	28,4	6
Bars	3	32,7	1,5	31,2	6,3
Restaurants	2	54,7	32,4	22,3	0,4
Imprimerie	1	9,6	1,2	8,4	0,2
Fast food	2	12,3	8,0	4,3	0,1
Services d'assurance	4	48	33,1	14,9	0,1
Salle de jeux	1	2,3	0,9	1,4	0,1
Grossiste de Gaz	3	87,1	12,7	74,4	6,3
Grossistes (boutiques)	18	399,2	36	363,2	15,3
Grossiste de boisson	1	50,2	10,0	40,2	5,0
Épicerie	1	5,4	0,7	4,7	0,2
<b>Total général</b>	<b>154</b>	<b>2 299,9</b>	<b>752,4</b>	<b>1 547,5</b>	<b>81,5</b>



Tableau 14 : Les comptes des PMI/PME par branche

Branches	Nombre d'unités	Prod. (millions)	CI (millions)	VA (millions)	VA (%)
Agro-alimentaire	9	598,6	420,1	178,5	12
Commerce	61	906,7	118,8	787,9	51
Services	74	665,2	170,9	494,3	32
Tourisme & transport	10	129,4	42,6	86,8	6
<b>Total général</b>	<b>154</b>	<b>2 299,9</b>	<b>752,4</b>	<b>1 547,5</b>	<b>100</b>

Tableau 15 : Les comptes des grandes entreprises non agricoles

	Production (millions)	CI (millions)	VA	
			Millions	%
CSS	43 700	28100	15 600	95
IDIS	800	500	300	2
Gîte d'étape	53,4	16,1	37,3	-
SAED	38,6	18,2	20,4	-
CNCAS	150	60	90	1
Autres banques	450	157,5	292,5	2
<b>Total</b>	<b>45 192</b>	<b>28 851,8</b>	<b>16 340,2</b>	<b>100</b>

Tableau 16 : Les comptes des services publics

	Prod.	CI	% CI/Prod.	VA	
				Millions	%
Services publics marchands	722,9	283,5	39	439,4	52
Services publics non marchands	870,1	466,1	54	404,0	48
<b>Total services publics</b>	<b>1 592,0</b>	<b>749,6</b>	<b>47</b>	<b>843,4</b>	<b>100</b>

Tableau 17 : Les comptes des services publics non marchands

DÉSIGNATION	Prod. (millions)	CI (millions)	CI/Prod. %	VA	
				Millions	%
Administration locale	469,7	386,9	82	82,8	20
Administration déconcentrée	335,4	50,3	15	285,1	71
Autres administrations	65,0	28,9	44	36,1	9
<b>Total services publics non marchands</b>	<b>870,1</b>	<b>466,1</b>	<b>54</b>	<b>404,0</b>	<b>100</b>

Tableau 18 : Le complexe primaire (1)

	Population concernée	Valeur ajoutée (en millions)
<b>Secteur primaire</b>	<b>10 193</b>	<b>5 258,9</b>
Amont	944	540,9
Aval	35 945	17 765,2
<b>Total amont et aval</b>	<b>36 889</b>	<b>18 306,1</b>
<b>Total complexe primaire</b>	<b>47 082</b>	<b>23 565</b>
Multiplicateur	4,6	4,5
Complexe primaire en % du total	74	79
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>

Tableau 19 : Le complexe primaire (2)

Désignation	Population concernée	Valeur ajoutée (millions)	Productivité moyenne (KFCFA)
<b>Secteur primaire</b>	<b>10 193</b>	<b>5 258,9</b>	<b>516</b>
<b>ACTIVITÉS EN AMONT</b>			
Commerce informel	337	97,7	290
Artisanat informel	65	15,2	234
PMI/PME	297	302	1017
Grandes entreprises	181	110,4	610
Administration	64	15,6	244
<b>TOTAL AMONT</b>	<b>944</b>	<b>540,9</b>	<b>573,0</b>
<b>ACTIVITÉS EN AVAL</b>			
Commerce informel	3 054	1 153,2	378
Artisanat informel	1 685	525,6	312
Transport informel	364	275,4	757
PMI/PME	342	211	617
Grandes entreprises	30 500	15 600	511
<b>TOTAL AVAL</b>	<b>35 945</b>	<b>17 765,2</b>	<b>494,2</b>
<b>Total amont et aval</b>	<b>36 889</b>	<b>18 306,1</b>	<b>496</b>
<b>Total complexe primaire</b>	<b>47 082</b>	<b>23 565</b>	<b>500,5</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>4,6</b>	<b>4,5</b>	
<b>Complexe primaire en % du total</b>	<b>74</b>	<b>79</b>	
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>	<b>474</b>

Tableau 20 : Le complexe BTP (1)

	Population concernée	Valeur ajoutée (en millions)
<b>Activité motrice</b>	<b>255</b>	<b>87,4</b>
Amont	1 235	668
Aval	601	189,9
<b>Total amont et aval</b>	<b>1 836</b>	<b>857,9</b>
<b>Total complexe BTP</b>	<b>2 091</b>	<b>945,3</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>8,2</b>	<b>10,8</b>
Complexe BTP en % du total	3,1	3,1
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>

Tableau 21 : Le complexe BTP (2)

	Population concernée	Valeur ajoutée (millions)	Productivité moyenne (KFCFA)
<b>Activité motrice BTP</b>	<b>255</b>	<b>87,4</b>	<b>343</b>
<b>ACTIVITÉS EN AMONT</b>			
Commerce informel	240	104,2	434
Artisanat informel	420	114,1	272
Transport informel	125	54	432
PMI/PME	138	95,7	693
Grandes entreprises	312	300	962
<b>TOTAL AMONT BTP</b>	<b>1 235</b>	<b>668</b>	
<b>ACTIVITÉS EN AVAL</b>			
Commerce informel	-	-	-
Artisanat informel	601	189,9	316
Transport informel	-	-	-
PMI/PME	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>601</b>	<b>189,9</b>	<b>316</b>
<b>Total amont et aval</b>	<b>1 836</b>	<b>857,9</b>	<b>467</b>
<b>Total complexe BTP</b>	<b>2 091</b>	<b>945,3</b>	<b>452</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>8,2</b>	<b>10,8</b>	
<b>Complexe BTP en % du total</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>	<b>472,7</b>

Tableau 22 : Le complexe transport (1)

	Population concernée	Valeur ajoutée
<b>Activité motrice transport</b>	<b>1 376</b>	<b>676,4</b>
<b>Aval</b>	<b>1 647</b>	<b>580,5</b>
<b>Total complexe transport</b>	<b>3 023</b>	<b>1 256,9</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,2</b>	<b>1,8</b>
<b>Complexe transport en % du total</b>	<b>4,7</b>	<b>4,1</b>
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>

Tableau 23 : Le complexe transport (2)

	Population concernée	Valeur ajoutée (millions)	Productivité moyenne (KFCFA)
<b>Activité motrice transport</b>	<b>1 376</b>	<b>676,4</b>	<b>492</b>
<b>ACTIVITES EN AVAL</b>			
Commerce informel	588	167,4	285
Artisanat informel	834	275,5	330
PME/PMI	225	137,6	612
<b>TOTAL AVAL TRANSPORT</b>	<b>1 647</b>	<b>580,5</b>	
<b>Total complexe transport</b>	<b>3 023</b>	<b>1 256,9</b>	<b>415,7</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,2</b>	<b>1,8</b>	
<b>Complexe transport en % du total</b>	<b>4,7</b>	<b>4,1</b>	
<b>Total tous secteurs de l'économie</b>	<b>63 500</b>	<b>30 018,6</b>	<b>472,7</b>

Tableau 24 : L'évolution du budget

	1996	1997	1998
<b>Taxes municipales</b>	18,4	18,1	22,2
<b>Produits d'exploitation</b>	4,4	4,1	8,3
<b>Impôts locaux</b>	418,1	310,7	309,4
<b>Produits locaux</b>	19,2	20,1	24,1
<b>Total budget primaire</b>	<b>460,1</b>	<b>353</b>	<b>364</b>
<b>Salaires</b>	78,6	82,8	85,5
<b>Proportion des salaires (%)</b>	17	23	23
<b>Dotation de fonctionnement</b>	-	71	26
<b>Total budget de fonctionnement</b>	460,1	469,7	389
<b>Recettes d'investissement</b>	448,4	230,2	44,2
<b>Total budget</b>	<b>908,5</b>	<b>699,9</b>	<b>433,2</b>

Tableau 25 : La structure du budget de la commune

	1997	%
<b>Salaires</b>	82,8	11,8
<b>Charges</b>	386,9	55,3
<b>Investissements</b>	230,2	32,9
<b>Total budget</b>	<b>699,9</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 26 : Le stock de capital public urbain**

	<b>Montant (en millions)</b>	<b>%</b>
<b>Commune</b>	1 640	32
<b>Conseil régional</b>	38	1
<b>État</b>	1 462	28
<b>Privés</b>	2 025	39
<b>Total</b>	<b>5 165</b>	<b>100</b>

**Tableau 27 : Le stock de capital public à la charge de la commune selon le secteur**

	<b>Montant (en millions)</b>	<b>%</b>
<b>Éducation</b>	116	7
<b>Santé</b>	650	40
<b>Sport, loisirs, culture</b>	89	5
<b>Bâtiments communaux</b>	360	22
<b>Infrastructures marchandes</b>	118	7
<b>Autres</b>	306	19
<b>Total</b>	<b>1 640</b>	<b>100</b>



**Tableau 28 : La pression fiscale sur l'économie locale**

Désignations	Total (en millions)	Par tête (KFCFA)
<b>Produit local brut</b>	<b>30 018</b>	<b>474</b>
Impôts et taxes perçus	392	6
<b>Pourcentage impôts et taxes / PLB</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>

**Tableau 29 : Les perspectives démographiques de la commune**

Localités	1976 RGPH-76	1988 RGPH-88	98/2000 <sup>4</sup>	2025	Taux de croissance %
<b>Commune de Richard-Toll (effectif en milliers)</b>	<b>13 945</b>	<b>29 565</b>	<b>63 500</b>	<b>142 950</b>	<b>3,5</b>
% Richard-Toll/département	6,8	10,3	18,1	13,7	
% Richard-Toll/région	2,7	4,5	8,5	9	

<sup>4</sup> Nos estimations.